

UNIVERSITE LYON 2  
Institut d'Etudes Politiques de Lyon

# LES NATIONALISMES ALGERIENS A LYON, 1956-1957

**Aurélie FONTAINE**

Séminaire d'histoire

Sous la direction de Monsieur Bruno Benoît

Mémoire soutenu le 4 juillet 2007



# Table des matières

<b>Remerciements . .</b>	<b>5</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>6</b>
<b>I. Lyon : une forte influence du MNA et du FLN . .</b>	<b>12</b>
A. Des organismes parfaitement maîtrisés et structurés . .	12
1° « Un cloisonnement de ciment » . .	12
2° L'organisation interne des partis . .	13
3° Des partis évoluant dans la clandestinité . .	15
B. Une forte implantation géographique . .	16
1° Une implantation délimitée . .	16
2° Cafés, garnis, foyers : un vivier pour le recrutement . .	17
3° Zones MNA, zones FLN, des quartiers minés . .	18
C. Une importante communauté algérienne . .	19
1° Un portrait robot des émigrés . .	19
2° L'adhésion des population : un but à conquérir par tous les moyens. . .	20
<b>II. Une montée en puissance de la violence . .</b>	<b>22</b>
A. Dissonances politiques et idéologiques . .	22
1° Les antagonismes . .	22
2° Les éléments rassembleurs . .	23
B. Echec des efforts de réconciliation . .	24
C. Prise du pouvoir du FLN sur le MNA . .	26
1° La lutte pour le pouvoir lyonnais . .	26
2° Un retournement de situation prédictible . .	28
D. Les moyens de la lutte fratricide . .	29
1° L'argent, nerf de la guerre. . .	29
2° L'importance de l'adhésion de la population immigrée . .	32
3° La propagande . .	33
<b>III. Un climat de terreur . .</b>	<b>35</b>
A. « Une guerre dans la guerre » . .	35
1° Du règlement de compte à une véritable politique terroriste. . .	35
B. La politique ferme de la préfecture de Lyon . .	41
1° Prévention et répression policière . .	41
2° Les conséquences de la politique de la préfecture. . .	45
<b>Conclusion . .</b>	<b>48</b>
<b>Annexes . .</b>	<b>50</b>
<b>Chronologie . .</b>	<b>50</b>
1955 . .	50
Janvier 1956 . .	50
Février 1956 . .	50
Mars 1956 . .	51
Avril 1956 . .	51

<i>Juin 1956</i> . .	51
<i>Juillet 1956</i> . .	51
<i>Août 1956</i> . .	52
<i>Novembre 1956</i> . .	52
<i>1957</i> . .	52
<i>Mai 1957</i> . .	52
<i>Juin 1957</i> . .	52
<i>Septembre 1957</i> . .	52
<i>Décembre 1957</i> . .	53
<b>Breve biographie de messali hadj</b> . .	53
<b>Bibliographie</b> . .	54
<b>Sources</b> . .	54
<i>Sources manuscrites</i> . .	55
<i>Sources imprimées</i> . .	55

## Remerciements

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à Saad Absi, Maamar Ouras et René Codis pour leurs précieux témoignages, grâce auxquels j'ai pu avoir un regard éclairant sur les événements et qui ont pu donner vie à mon travail.

Je souhaiterais témoigner toute ma reconnaissance aux membres du Cercle algérieniste de Lyon et plus spécialement à Luc Demarchi et Marie-Joséphine Giroux pour le temps qu'ils m'ont accordé, pour leur aide dans mes recherches bibliographiques et celles de témoins vivants.

Je remercie également Bruno Benoît, mon tuteur de mémoire, Domar Idrissi, et Lahouri Addi pour leurs conseils avisés, pour m'avoir soutenu dans mon travail et permis d'élargir mon cercle de personne à contacter.

Enfin, je tiens à remercier Laurent Amieux pour m'avoir transmis les photographies du journal *Le Progrès* et Charles Bonn, professeur à l'université Lyon 2 pour m'avoir donné quelques pistes.

# Introduction

A partir de 1956 les comptes-rendus des affrontements sanglants entre « Nord-africains »<sup>1</sup>, alors considérés comme des « *règlements de compte* » commencèrent à abonder dans les colonnes des pages faits divers de la presse lyonnaise. A cette date, les médias ne semblaient pas encore avoir fait le rapprochement avec la lutte sans merci qui opposera de plus en plus violemment les membres du Mouvement National Algérien (MNA), dirigé par Messali Hadj, et de la Fédération française du Front National de Libération (FLN).

Les deux mouvances ne naquirent pas frères ennemis. FLN et MNA étaient tous deux issus de la scission de 1954 du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). L'origine de la division tenait à la revendication de la paternité de la trentaine d'attentats commis le 1<sup>er</sup> novembre 1954<sup>2</sup>. Dès lors, les hommes forts des deux principaux partis en puissance, constitué de l'ancienne garde (Messali Hadj et Ferhat Abbas), et de la nouvelle génération d'indépendantiste (Mohamed Boudiaf, Mohamed Ben Bella, Houari Boumediene) cherchèrent par tous les moyens à s'arroger un pouvoir rendu légitime par les événements de la Toussaint Rouge. Se considérant les uns et les autres comme des traîtres, la soif de pouvoir se transforma petit à petit en haine insoupçonnable. L'année 1955 fut marquée par un souhait commun de calmer le jeu ; peine perdue. L'attrait du pouvoir combiné à une volonté claire de ne pas partager ce pouvoir rendra tous processus de paix caducs. Entre 1954 et 1955 la cohabitation resta relativement pacifique. A Lyon, à Grenoble et dans le dix-huitième arrondissement de Paris, des débats contradictoires et enflammés eurent lieu dans les cafés tenus par les messalistes. Mais bientôt, les débats se mèneront l'arme au poing. En effet, c'est une véritable guerre civile entre FLN et MNA qui se déroule sur le sol français à partir de 1956. Les deux partis firent désormais jeu sanglant à part, tentant à la fois de s'attirer l'adhésion des émigrés algériens à Lyon et d'apparaître comme le seul parti apte à parlementer avec le gouvernement français.

Au cours de l'année 1957 les deux organisations tissèrent une toile de plus en plus dense au sein de l'agglomération lyonnaise, devenant de plus en plus sophistiquées et s'assurant d'un solide réseau. L'enchaînement rapide d'événements tragiques en Algérie, la politique française de fermeté et les revendications du MNA et du FLN concernant le statut de leur pays accélérèrent donc les actions radicales mais également attisèrent la répression policière en « métropole ». Il y aura bien sûr un « *vainqueur* », dont le visage se dessine dès 1957. Sûr de ses soutiens et acquis sur le territoire français, le MNA ne se rend pas compte aussitôt du danger que la Fédération de France du FLN représente pour son parti. En l'espace de quelques mois les « frontistes » prirent le dessus et s'arrogèrent le pouvoir, soutenu par la presse et les intellectuels de gauche mais aussi renforcé par les soupçons grandissants de collusion entre MNA et police française.

Comme nous l'avons dit précédemment, les membres du FLN et du MNA ne naquirent pas frères ennemis et leurs idéologies se recoupaient largement. Alors, comment une

<sup>1</sup> Le terme Nord-africain désigne les Algériens.

<sup>2</sup> Ce jour, dit de la « Toussaint Rouge, les hommes du FLN déclenchent des attaques dans diverses régions de l'Algérie contre des installations militaires, commissariats, entrepôts, équipements de communications, et des bâtiments publics

---

guerre pour l'indépendance d'un pays s'est-elle transformée en guerre civile sur le territoire français, entre deux mouvements qui recherchaient, in fine, le même objectif ?

Historiquement, les guerres civiles ou luttes intestines opposaient des citoyens dont l'idéologie et la morale politique et publique étaient diamétralement opposées. Ce fut le cas de la guerre civile espagnole qui opposa violemment entre 1936 et 1939 les nationalistes aux républicains. De la même manière la seconde guerre mondiale vit en France combattre les collaborateurs du régime de Vichy et les résistants au Général Pétain et à l'occupation française par l'Allemagne. Dans ces deux exemples, les visions de la société et du monde étaient marquées du sceau de l'irréconciliable, entraînant par là même une violence inouïe. Dans le cas algérien, la lutte entre le MNA et le FLN ne relevait pas tant de l'absence d'entente possible entre les deux mouvements nationalistes que d'une volonté d'être le parti détenteur du pouvoir légitime une fois la lutte pour l'indépendance achevée.

L'historique de l'adhésion des militants de base peut également éclairer cet état de fait. Le gouvernement français a créé en Algérie des camps de regroupement où la police française emprisonnait tous les Algériens suspectés de « *terrorisme* ». De nombreux membres et intellectuels, entre 300 et 350, du FLN ont profité de ce regroupement massif pour user de propagande. Ainsi, ils instruisaient les prisonniers, leurs donnaient des conférences, leurs faisaient lire collectivement les journaux, les encadraient, leurs organisaient des tournois de sports, leur inculquaient la solidarité, et surtout les aidaient à désertier le camp. Ces frontistes se rendaient disponibles 24 heures sur 24. En contrepartie, ceux qui souhaitaient partir devaient se soumettre à un certain nombre de conditions ; dont celle de rejoindre le maquis pour contribuer à la lutte.

Ici, l'influence joue un rôle considérable. Les messalistes se voyaient donc débauchés facilement par le FLN. Quant à ceux ne sympathisant ou n'appartenant encore à aucun parti, l'enrôlement psychologique était l'arme la plus efficace.

Saad Abssi, emprisonné dans un de ces camps de regroupement de septembre 1955 à décembre 1956, a de cette manière adhéré au FLN. En 1953, il était encore messaliste, « *sans savoir véritablement pourquoi* ». En 1960, il devint chef superzone FLN de Lyon. Le concernant, ce revirement fut lié à un choix sentimental, affectif, du à un personnage : Chi Hali Bechir, un responsable de groupe FLN à Khroubs en Algérie. Saad Abssi souligne l'importance de l'influence, de la prise en main, notamment par le biais de l'alphabétisation, de la « *psychologie qui retourne les opinions* ». « *Il m'a dit ' tais-toi, tu suis le FLN' ».*

Cette dimension psychologique est donc fondamentale si l'on veut comprendre le pourquoi de la lutte intestine entre MNA et FLN. L'adhésion des masses à l'un des partis ne se fondait pas tant sur une conviction idéologique et politique que sur le bouche à oreille, l'adhésion des proches à tel ou tel mouvement ou encore la capacité d'un parti à encadrer une population à l'époque pauvre et engluée dans des problèmes sociaux et économiques.

Pour mieux comprendre les revendications et implantations du MNA et du FLN en France et plus particulièrement à Lyon, il est nécessaire de faire ici un retour historique sur les deux partis politiques. Lyon est une ville intéressante à étudier à ce niveau car la population immigrée algérienne y est installée depuis des générations, et ce déjà au début de la guerre algérienne. L'enjeu y était donc important pour le MNA et le FLN, pour qui l'adhésion de cette population était garante de leur survie financière et donc politique. De plus, Lyon reste la ville de la partie sud de la France où l'activité nationaliste y est la plus concentrée. Par ailleurs, la ville se caractérise par sa fonction de lien entre Marseille et Paris, lieux de centralisation des pouvoirs.

Parti nationaliste historique et incontesté à la fois en Algérie et en France au début de la lutte pour l'indépendance, le MNA perdit à une vitesse impressionnante ses assises françaises à partir du milieu des années 1950. Ainsi, il est vrai qu'en 1950 Messali Hadj représentait la figure du leader charismatique et légitime, d'autant plus que sa stature politique était réelle auprès des pays du monde arabe et de ceux de l'Organisation Nations Unies. En France, la fédération de France du MTLD participait activement aux manifestations antigouvernementales et en 1956, le MNA disposait de plus de dix mille adhérents. La construction du MNA est d'autant plus complexe à saisir qu'elle est le fruit de nombreuses scissions et évolutions. A l'origine, on trouve l'Etoile Nord-Africaine (ENA), créée en 1926 à Paris par Abdelkader Hadjali, membre du Comité de soutien du Parti Communiste Algérien (PCA). Le mouvement recrutait les ouvriers kabyles émigrés dans la région parisienne et réclamait l'indépendance de l'Algérie, ce qui était considéré à l'époque comme une revendication inouïe et encore jamais formulé. L'arrivée de Messali Hadj date de 1927, lorsqu'il prit la tête de l'ENA en 1927. Cependant, l'ENA fut dissoute en novembre 1929 par le tribunal de la Seine, décision qui ne fut suivie d'aucune exécution pendant plusieurs années. Dès 1933, la révolution était en marche dans l'esprit de Messali. Le but ultime que se fixa l'ENA était déjà « *la lutte pour l'indépendance totale pour chacun des trois pays : Algérie, Maroc et Tunisie, et l'unité de l'Afrique du Nord* ». Finalement, l'ENA sera dissoute par un décret de janvier 1937. Tout comme le MTLD naquit de nouveau de ses cendres en 1954, Messali reconstitua l'ENA en véritable parti politique, cette fois sous le nom de Parti du Peuple Algérien (PPA)<sup>3</sup>. Cette reconstitution reposait toujours sur de solides bases en France.

Au travers de la naissance de toutes ses organisations, qui s'apparentent finalement à chaque fois à une renaissance, on retrouve les valeurs centrales que portait Messali Hadj tout au long de son combat pour l'indépendance de son pays. Il considérait la nation comme une catégorie porteuse de valeurs révolutionnaires, il donnait la priorité au critère de la position politique vis-à-vis du colonialisme et non à l'appartenance de classe et mettait l'accent sur les aspects égalitaires du fonds culturel arabo-islamique. Son programme politique exposé en 1933 dans le programme de l'ENA et repris plus tard, préconisait d'ailleurs la formation d'un « *gouvernement national révolutionnaire* ».

Son combat reposait sur plusieurs revendications : « *l'indépendance totale de l'Algérie, le retrait total des troupes d'occupation, la constitution d'une armée nationale, d'un gouvernement national révolutionnaire, d'une assemblée constituante élue au suffrage universel, que la langue arabe soit donnée comme officielle, la remise en totalité à l'état algérien des banques, des mines, des ports et des services publics accaparés par les conquérants, la confiscation des grandes propriétés accaparées par les féodaux alliés des conquérants, les colons et les sociétés financières et la restitution aux paysans des terres confisquées, l'instruction gratuite et obligatoire à tous, la reconnaissance par l'Etat algérien du droit syndical de coalition et de grève, l'élaboration de lois sociales, et des aides à l'agriculture* »<sup>4</sup>.

Par ailleurs, Mohammed Harbi considère que le populisme, la spontanéité et l'arabo-islamisme constituent les principaux aspects du messalisme. Populiste parce qu' « *originellement le messalisme est un mouvement ouvrier par ses assises et par son encadrement. En France, on a donc assigné sa politique à des motifs de classe, ce qui est faux. La révolution ne s'appuie pas sur la lutte des classes mais sur le peuple au sens plébéien, la classe ouvrière se confondant avec les pauvres en général, sans identité* ».

<sup>3</sup> Cf. annexe page 82 : généalogie du nationalisme algérien des origines à l'insurrection.

<sup>4</sup> Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité, des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, édition j.a, 1980, p.16.



*particulière ni intérêts spécifiques* ». Le spontanéisme parce que le messalisme « *ne définit pas les assises nettes de classe de sa stratégie indépendantiste et s'adapte à l'évolution spontanée des forces sociales. Il préside successivement l'ENA, le PPA et le MTLD* ». Enfin, Mohammed Harbi le qualifie d'arabo-islamisme car le MNA met « *l'accent sur les particularités linguistiques et culturelles de l'Algérie. C'est une réaction contre la croyance à l'infériorité morale et intellectuelle de l'Algérie* »<sup>5</sup>.

De la même manière, l'émergence du dernier parti nationaliste de Messali Hadj, le MNA, s'imprégna des idéologies et pratiques de tous ses partis successifs. Le MNA succéda au MTLD en décembre 1954 alors qu'à la suite de la « Toussaint Rouge », le MTLD subit une forte répression, conduisant à sa dissolution. Il ne s'agit bien qu'un changement de nom, destiné à faire renaître de ses cendres le MTLD, désormais interdit. Ainsi, seul le sigle fut modifié, les principes fondateurs et l'influence sur l'émigration restant intacts. Ces principes furent édifiés lors du Congrès de refondation du MTLD d'Hornu, en juillet 1954. Le but restait toujours celui d'acquérir l'indépendance nationale, de mettre en place une Constituante, de s'allier avec le mouvement ouvrier et démocratique français et d'unir les pays du Maghreb. Dans le même temps des organes parallèles furent créés. Le mensuel *La Voix du Peuple* vit le jour. C'était le seul journal à circuler en Algérie relatant les événements de la lutte armée. De la même façon, une Armée de Libération Nationale (ALN) et un syndicat algérien furent mis en place. La même année, le MNA parut avoir atteint ses objectifs : l'insurrection n'était pas écrasée, les masses entraient dans la lutte en soutenant l'ALN, les Centralistes disparurent, le PCA, les Oulémas et l'UDMA restant des partis légaux qui réclamaient encore l'application du statut de 1947<sup>6</sup>. Au début de l'année 1955 Messali Hadj poussa au renforcement sur tous les plans. Le chef des messalistes enjoignit son bras droit, Abdallah Filali, de réorganiser la Fédération de France, assise de l'autorité politique de Messali. A cette date, le FLN n'était pas encore largement implantée en France. La population immigrée, dont l'adhésion était vitale à la fois pour mener à bien la lutte intestine et la lutte pour l'indépendance, lui était encore toute acquise.

C'était sans compter l'arrivée du FLN sur le territoire français qui bouleversa le paysage historique de la mainmise messaliste<sup>7</sup>.

Le Front de Libération National, historiquement, reste moins riche en rebondissements que son homologue messaliste. Cependant, sa fulgurante ascension fit de lui le seul interlocuteur valable face au gouvernement français et les manuels d'histoire retinrent le FLN comme vainqueur de la guerre. Le FLN fut proclamé le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et la Plateforme du Congrès de la Soummam, en date du 20 août 1956, marqua de son sceau la charte initiale du parti naissant en évoquant ses principes, ses bases et ses objectifs majeurs.

A la différence du MNA, ancré durablement et historiquement en France, le FLN avait tout à construire puisque sa Fédération de France ne fut créée qu'en 1955, après avoir décidé qu'il était temps de déplacer son centre de gravité vers l'extérieur. Tout est à construire. Ainsi, le travail de fond des frontistes se traduisit essentiellement au départ par un travail d'explication à la base et de confrontation avec les cadres messalistes en présence des émigrés.

<sup>5</sup> Idem, p.15

<sup>6</sup> Jacques SIMON, *Messali Hadj (1898-1974), la passion de l'Algérie Libre*, Editions Tirésias, 1998, p.193.

<sup>7</sup> Abdallah Filali a toute la confiance de Messali Hadj. Il milite depuis le temps de L'Etoile Nord-Africaine dont il fut un jeune responsable. En mars 1945 il est dans la direction du PPA clandestin, en 1948, chef de la Fédération de France du PPA/MTLD.

Comme pour le MNA, la fédération de France du FLN prit chair notamment grâce à l'action d'un homme, Mohammed Boudiaf, alors responsable de la délégation extérieure du FLN. Son objectif premier était de ranimer les organisations, qui, au cours de la crise du MTLD optèrent pour la neutralité entre Messali et le Comité central. Des lettres furent envoyées pour expliquer que le FLN était un mouvement nouveau et que surtout il n'avait rien à voir avec les centralistes et que l'ALN était son outil militaire. Mais le travail fut ardu et la Fédération se mit en place difficilement. De plus, l'imbroglie né de la scission n'aida pas la population immigrée à se retrouver dans le maquis des déclarations contradictoires entre MNA et FLN. En effet, le FLN ne s'était pas constitué comme un parti politique à l'issue d'un congrès de fondation et n'était pas non plus la branche politique de l'Armée de Libération Nationale (ALN). D'ailleurs, l'ALN joua un rôle assez particulier car il s'agissait d'un organe autonome, revendiqué par les membres du FLN mais également largement investi par les messalistes, car en 1954, c'était bien l'ALN qui représentait la lutte pour l'indépendance. MNA et FLN se revendiquaient donc de l'ALN, mais pas uniquement. En plus, tous deux étaient issus de la scission du MTLD, et comme le MNA, le FLN reprit les bases du Mouvement du Triomphe des Libertés Démocratiques pour construire son parti. Ainsi, le vocabulaire du MTLD, dissout en novembre 1954, fut réutilisé pour caractériser l'organisation fraîchement créée. En effet, le noyau dur des cadres frontistes était issu de la scission du MTLD de juillet 1954 et du déclenchement du 1<sup>er</sup> novembre où quelques dizaines de militants refusèrent de suivre Messali. Dès lors, l'enjeu, tant pour les messalistes que pour les frontistes, fut de débaucher les militants et sympathisants des deux camps.

Et cet enjeu fut d'ailleurs largement mené à bien par les frontistes puisque les progrès du FLN se démultiplièrent par les adhésions des nouveaux émigrés dont un grand nombre étaient des anciens du MTLD. Ainsi, la première réunion pu avoir lieu en janvier 1955 avec pour chef Mohamed Boudiaf.

Dès lors, un contact régulier s'établit avec Paris où Mourad Tarbouche, investi par Mohamed Boudiaf, constitua le premier état-major du FLN en France avec Ali Mahsas, Mohamed Zerrouki, Abderrahmane Guerras pour la région Centre-Sud, Ahmed Doum et Madhi.<sup>8</sup>

Pour mener à bien ce projet, Boudiaf regroupa au Luxembourg, dès les premiers mois de 1955, les cadres de l'est de la France (Forbach, Mulhouse, Sochaux) et chargea Mourad Tarbouche de regrouper tous les antimessalistes, ex-centristes, neutres, et militants découragés par les luttes intestines. En ce début de préparatifs, Mourad Tarbouche fut chargé de constituer la Fédération de France selon cinq axes : liquidation physique de Messali Hadj, intégration de ses partisans au FLN, participation financière de la communauté algérienne à la guerre, action armée sur le territoire français et sensibilisation de l'opinion publique française à la guerre d'indépendance. A partir d'août, l'émigration massive en provenance du nord du Constantinois fournit au FLN des troupes fraîches. En peu de temps, l'organisation frontiste se mit en place, grâce à la redoutable efficacité de ses responsables.

Ainsi, Mohammed Boudiaf mit non seulement en place le réseau frontiste mais chercha à noyauter de l'intérieur le réseau messaliste pour mieux le cerner et le contrer. Pour mener à bien sa stratégie, il rappela les permanents du MTLD, les professionnels et politiques qui connaissaient l'état des forces messalistes et leur encadrement. Par ailleurs, il est important de noter que tout cela ne fut rendu possible en grande partie que par la mise à disposition de la Ligue Arabe d'importants moyens financiers. Ainsi, l'argent, nerf de la guerre, permit

---

<sup>8</sup> Benjamin STORA, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992, p.154.

---

non seulement de mener à terme toutes les actions voulues par le parti mais surtout permit de les mener rapidement. C'est cette rapidité d'exécution et la maîtrise de l'organisation qui décontenança les messalistes et leur fit perdre leur position hégémonique. La Fédération de France du FLN devint ainsi en l'espace d'un an l' « *appendice essentiel* »<sup>9</sup> du parti.

Pour montrer comment une telle violence a pu s'exacerber entre les deux partis nationalistes il convient dans un premier temps de resituer la ville de Lyon comme foyer important d'immigration algérienne et donc en conséquence d'une municipalité appelée à jouer un rôle fondamental dans la lutte intestine. L'implantation géographique de l'immigration algérienne à Lyon se trouvait délimitée dans un certain nombre de quartiers dont la caractéristique était de voir se multiplier les cafés, garnis (ou « marchands de sommeil ») et hôtels gérés par des Algériens. Ces quartiers, notamment la Part-Dieu et la Guillotière, étaient ainsi considérés par le FLN et le MNA comme des viviers humains pour le recrutement de leurs militants. Peu à peu, les rues de ces zones se transformèrent en véritables domaines réservés où passer la frontière invisible MNA/FLN sans passe-droit résultait d'un jeu dangereux.

Dans un second temps nous nous attacherons à définir les caractéristiques de la population algérienne à Lyon, dont l'adhésion fut un enjeu crucial dans la victoire de la guerre civile.

Enfin, nous verrons que pour mener une telle lutte le MNA et le FLN durent d'être des organismes parfaitement maîtrisés. La discipline rigoureuse, imposée notamment par la clandestinité des partis, amena les responsables à cloisonner l'organisation, tant au niveau interne qu'externe. Leur structure pyramidale ne laissant échapper aucun dysfonctionnement.

Dans un deuxième temps nous analyserons les différentes étapes qui ont conduit au paroxysme de la violence, sans finalement espoir de retour vers la conciliation. Ainsi, les dissonances idéologiques et politiques, si minimes furent-elles par rapport aux éléments qui auraient pu rassembler les deux partis, ont contribué à envenimer la situation. A partir de mi-1956 les joutes verbales laissèrent la place aux joutes armées sans que personne ne parvienne à arrêter l'engrenage de la violence. Un vainqueur se dessina finalement en 1957, le FLN acquérant une mainmise flagrante sur la population immigrée et décimant les cadres du MNA.

Pour parvenir à leurs fins, MNA et FLN usèrent des mêmes moyens. Au cœur du dispositif : l'argent. Effectivement, la collecte de fonds resta la principale action des deux partis. Ainsi, le financement de la lutte fratricide parut passer au premier plan, au-delà même de l'objectif principal, l'accès à l'indépendance de l'Algérie. D'autres moyens furent également mis en œuvre par le biais de la presse et des tracts de propagande.

Dans une troisième et dernière partie nous verrons que la montée en puissance de la violence a finalement engendrée un véritable climat de terreur. Une politique de terrorisme fut mise en œuvre pour aboutir à une « *guerre dans la guerre* », selon l'expression de Mohammed Harbi. Certains documents évoquèrent même le terme de « *racket* » pour démontrer la dureté des deux partis nationalistes envers leurs compatriotes. Résultat, le bilan des victimes fut extrêmement sanglant. Pour faire face à cette situation la préfecture de Lyon engagea une politique ferme qui avait pour objectif de faire taire la violence et de protéger les « *honnêtes travailleurs algériens* » du quadrillage financier et moral du MNA et du FLN.

---

<sup>9</sup> Expression de Gilbert Meynier

# I. Lyon : une forte influence du MNA et du FLN

## A. Des organismes parfaitement maîtrisés et structurés

### 1° « Un cloisonnement de ciment »

---

L'organisation des partis était très cloisonnée et ce système se retrouva aussi bien au sein du MNA que du FLN. Dans les deux camps les mêmes formules revenaient : « centralisation, équilibrage numérique, cloisonnement hiérarchique ». Cette discipline dans la structuration des réseaux fut déterminante dans l'appropriation de la population immigrée par les deux partis nationalistes. Population immigrée qui, nous le verrons plus tard, constitua un des nerfs de la guerre civile que se mena MNA et FLN.

Ainsi, les organisations étaient construites de manières pyramidales, très hiérarchisées, chacun ayant un rôle bien défini. Saad Absi<sup>10</sup> parle de « *cloisonnement de ciment* ». Au FLN, le regroupement de départ se constituait de la cellule, qui comptait quatre personnes. Ces quatre cellules plus un responsable formait un groupe. Quatre groupes plus un responsable créait une section. Quatre sections plus un responsable représentait une kasma. Quatre kasma formaient un secteur, quatre secteurs faisaient une région et quatre régions équivalaient à une zone, plusieurs zones ensemble formaient la superzone. Enfin, deux superzones correspondaient à une wilaya. Dès qu'un des responsables était arrêté ou tué un autre le remplaçait systématiquement et rapidement. Ce même schéma s'appliquait dans toutes les régions de France où la Fédération du FLN était implantée.

Le FLN découpa la France en cinq régions, dites wilayas :

- parisienne et ouest (Paris), 3 500 adhérents en juin 1957
- Nord et Est (Longwy), 3 900 adhérents
- Centre (Lyon), 2 500 adhérents, compte quatre zones, seize régions et trente-deux secteurs.
- Sud-Est (Marseille), 1 900 adhérents
- Sud-Ouest, encore inorganisé en 1956

---

<sup>10</sup> Saad Absi est arrivé le 23 mars 1957 en France. Il devient permanent du FLN en septembre 1958, responsable de la région d'Argenteuil puis de Saint-Denis, puis responsable de la zone d'Aubervilliers. Il est chef de superzone à Lyon en 1960. De Septembre 1955 à décembre 1956 il est en camp de regroupement en Algérie.

La wilaya du centre-sud, celle qui est au centre de nos propos, était sous-divisée en trois Daira :

- Le centre (Rhône, Isère, Savoie et Haute-Savoie)
- Le centre-ouest (Loire, Saône-et-Loire, Allier, Creuse, Cher, Puy-de-Dôme, Haute-Loire),
- Le sud (Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône).

Comme le FLN, le MNA découpe le territoire français en cinq wilayas :

- Nord et Belgique
- Est et Sarre
- Centre-Sud
- La région parisienne
- Ouest

Ces organigrammes n'étaient pas que théoriques, ils s'appliquaient consciencieusement dans la pratique<sup>11</sup>. Les différentes divisions et sous-divisions tenaient compte de la densité de la population et de l'audience du parti, beaucoup plus que des limites des circonscriptions administratives françaises. Ce fort cloisonnement permettait également d'éviter que tout le réseau ne tombe en cas de démembrement par le parti opposé ou par la police française. L'extrême décentralisation participa au renouvellement rapide de la structure si celle-ci se voyait affaiblie. De plus, chaque région était soumise à l'autorité d'un contrôleur régional, chargé des questions de propagande et de discipline, auquel étaient adjoints des collecteurs régionaux pour la centralisation des collectes et des cotisations. Rien ne fut laissé au hasard, la guerre étant aussi une affaire de logistique et d'organisation.

Les deux partis étaient donc de parfaits organigrammes, soumis à un contrôle et à une vigilance accrue et multiple. Chaque noyau du MNA ou du FLN revêtait une forme identique sur chaque point du territoire français. Rien ne semblait échapper à la vigilance de l'un et de l'autre des mouvements nationalistes.

## 2° L'organisation interne des partis

---

La hiérarchie des membres au sein du FLN et du MNA revêtait une structure similaire, notamment lié au fait que les deux mouvements nationalistes furent le fruit d'une scission et conservèrent ainsi des origines et des manières de faire communes. Par exemple, les membres de base des partis étaient eux-mêmes classés en trois catégories : sympathisants, adhérents et militants. Il s'agissait d'une distinction hiérarchique mais concernant les cotisations cette différence de statut perdit toute sa valeur.

### Le MNA<sup>12</sup>

Selon la tradition interne aux communautés villageoises algériennes, tout fonctionnait selon le système du chef assisté d'un conseil, où l'on discute. En conséquence, le chef avait besoin du vote de son comité, que ce soit pour punir un traître ou pour lancer des représailles

<sup>11</sup> Cf. les annexes page 85 et 86 : implantation du MNA en France et organisation centrale du FLN en France.

<sup>12</sup> Cf. l'annexe page 87 : structure organique du MNA.

contre le FLN. Chaque comité était limité à trois ou quatre membres, faute de cadres suffisants. Des contrôleurs, indépendants, assuraient l'efficacité de l'action et la probité dans les comptes.<sup>13</sup>

Tout comme l'organisation externe, l'organisation interne se voulait extrêmement hiérarchisée. En effet, chaque chef de kasma était assisté d'un comité d'adjoint. Chaque adjoint était spécialisé dans une branche de l'activité (finances, propagande extérieure, intérieure, renseignements...). Etaient créés de la même manière un comité autour du chef de daïra et de wilaya avec d'autant plus de membres qu'on se trouvait dans une circonscription à prédominance kabyle. Il devait y avoir le chef, un adjoint destiné à le remplacer en cas d'assassinat par le FLN ou d'arrestation par la police, le chef de la propagande extérieure et intérieure, le secrétaire, le secrétaire adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint et le chef du groupe de choc.<sup>14</sup> De son côté, Messali Hadj avait mis en place un « Comité exécutif » comprenant le secrétaire général, le trésorier général, le responsable de l'organisation, le « ministre des affaires étrangères », le chargé des questions sociales et de l'USTA (Union des syndicats des travailleurs algériens), le responsable des groupes de choc et de la sécurité, le responsable de la propagande, le chef du contrôle général, les quatre chefs de wilaya, le chef du secrétariat, chargé des relations avec l'administration française.

La mise en œuvre de ces structures fut systématique dans chaque localité où séjournèrent des travailleurs algériens. Qu'elle soit cellule, groupe ou section selon l'importance du nombre des adhérents, l'encadrement de la population immigrée se révéla vitale dans la lutte. Une fois le groupe mis en place, les responsables réunissaient une fois par semaine leurs militants pour leur donner des directives. Une réunion des dirigeants était également organisée afin que leurs délibérations et décisions demeurent secrètes.

### **Le FLN<sup>15</sup>**

Le FLN se divisait en trois branches, l'organisation mère, les groupes de chocs et les commissions spéciales. Le premier secteur se formait comme un parti traditionnel, organisé de manière pyramidale. Le rôle de l'organisation mère était de fournir l'argent, maintenir et consolider les structures existantes, en créer si besoin, fournir les besoins pour les différents comités (soutien pour les détenus, comité de justice, d'hygiène, et la spéciale (qui équivaut aux groupes de chocs), rédiger des rapports et décrire le travail de sa superzone.

Ce rôle, Saad Abssi le défini plus précisément en treize points : rendre compte des effectifs présents et actuels, définir le nombre et la provenance des militants, des adhérents et des sympathisants, dénombrer l'effectif des cellules, secteurs, kasma et groupes, mener à bien les réunions et rédiger une note rendant compte du déroulement des réunions, de leur fréquence, ou justifiant le fait qu'elles n'aient pas eu lieu le cas échéant ; enfin le chef superzone doit faire face aux répressions et trouver des perspectives d'avenir pour son parti.

Les commissions spéciales se constituaient de groupes spécialisés dans des activités diverses. C'était aussi un moyen d'encadrer voire de contrôler la vie publique et privée des militants mais aussi des simples sympathisants. Le GSD (Groupe de soutien aux détenus) assurait quant à lui une assistance aux prisonniers politiques et permettait d'établir et de maintenir le contact avec l'extérieur (fourniture aux détenus de moyens matériels

---

<sup>13</sup> Jacques Valette, *La guerre d'Algérie des Messalistes 1954-1962*, L'Harmattan, 2001, p.135.

<sup>14</sup> Archives départementales du Rhône, 487 W 80 : implantation du MNA en Métropole, juin 1959, direction générale de la sûreté nationale.

<sup>15</sup> Cf. l'annexe page 88 : structure organique du FLN.

et technique de défense), la commission hygiène obligeait les marchands de sommeil à améliorer le sort de travailleurs, et permettait aussi l'accès à la sécurité sociale, aux allocations familiales. De même, les comités de justice étaient chargés de connaître les différends entre Algériens. Par ces biais, il semble bien que le FLN est tenté d'interposer un écran entre l'administration française et les Algériens vivant en France.

Quant à la « spéciale », les groupes de chocs, elle s'occupait de l'action armée. En somme elle était la protection de l'organisation. Il n'y avait absolument aucun contact entre l'organisation mère et la spéciale, selon Saad Abssi. Le chef de superzone ne sachant même pas qui dirigeait la spéciale localement.

Les militants du FLN étaient soumis à une discipline et une morale de fer. Ponctualité, rigueur, obéissance étaient les maîtres mots<sup>16</sup>. Par ailleurs, l'interdiction de consommer de l'alcool et de fréquenter des femmes n'était pas soumise à un impératif religieux mais vue comme un problème domestique. Cette rigueur permit selon Saad Abssi, d'avoir une certaine tranquillité d'esprit et de se concentrer sur les objectifs principaux du mouvement, la lutte pour l'indépendance et contre le MNA.

Par ailleurs, il est indispensable de noter que ce n'est qu'en juin 1957 que la Fédération de France se dota d'objectifs clairs : apporter un meilleur rendement des apports financiers, ouvrir un second front sur le territoire français et sensibiliser l'opinion française à la réalité de la guerre d'indépendance. En effet, jusqu'à cette date, le FLN en France « *ne s'était guère développé comme un parti politique, avec des militants et des responsables discutant de leurs actions et de leurs perspectives. C'était plus un appareil bureaucratique, avec des permanents et des cotisants (dont la mission était d'appliquer la politique des dirigeants du Front conçue et décidée au-dessus d'eux et sans eux)* ». <sup>17</sup> Dès lors, le FLN se mobilisa fortement pour qu'aucun des fiefs conquis ou en passe de l'être, ne puissent retourner dans le giron messaliste. Par exemple, des militants pouvaient être envoyés d'une ville à l'autre pour soutenir l'action d'autres militants lorsque cela était nécessaire.

### 3° Des partis évoluant dans la clandestinité

---

A Lyon, la mise sur pied des premiers noyaux FLN s'avéra fort laborieuse et les militants de la première heure, Noui Aïssa, Mesli, Si Larbi, Sahli Si Mohamed et Si Hamed, se confrontèrent à de nombreuses difficultés, à la fois logistique et humaine. Par exemple, un « mouton » s'était introduit au sein de l'organisation et, par les informations qu'il transmettait à la police, provoqua des coupes sombres parmi les nouvelles cellules. Il fallut réagir vite. Arriva de Paris un groupe de choc, avec une mission bien précise : faire taire l'indicateur. L'action, accomplie dans une totale discrétion, fut pourtant éventée par Aïssa Noui, responsable local du FLN, vexé de constater que « Paris piétine ses plates-bandes ». Feu vert lui fut donc accordé pour se procurer l'armement nécessaire à sa région.

Noui et son équipe prirent contact avec le milieu des truands et des trafiquants de Lyon. La « marchandise » fut livrée à partir de la Belgique, à bord d'un véhicule de maraîchers. Le camion passa la frontière près de Valenciennes, arriva à Saint-Fons en banlieue de Lyon et pénétra sans difficulté dans le garage indiquée. Mais rien dans le camion, que des produits maraîchers. La police encercla les lieux, Noui et son comité furent arrêtés et détenus en prison jusqu'à la fin de la guerre. Ces faits furent considérés comme erronés voir inexact

<sup>16</sup> Cf. l'annexe page 89 : aide-mémoire aux responsables du FLN.

<sup>17</sup> Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN*, Fayard, 2002, Paris, p.532.

par Aissa Noui, dans *Révolution africaine* du 6 février 1987. Il rétorqua qu'il ne s'agissait pas d'un mouton infiltré au sein de l'organisation mais d'un commerçant informateur de la police comme l'était de nombreux autres commerçants algériens de l'époque à Lyon. Il précisa aussi que l'idée de faire exécuter cette opération provenait de l'organisation locale et que ce n'était pas Aissa Noui qui eu l'idée de cette tractation d'armes. Il avait été contacté le 20 avril 1957 pour la 1<sup>ère</sup> fois par Mansouri Mahfoud qui l'informa que la fédération avait choisi Lyon pour une importante livraison et lui présenta un intermédiaire qui s'avère en fait être un informateur de la DST. Le 24 avril, l'opération ainsi montée par la DST se solda par leurs arrestations, et la récupération des armes (100 pistolets, 200 chargeurs, 8 000 cartouches, 100 grenades offensives) ainsi que la saisie de 6 millions de francs provenant de l'organisation.<sup>18</sup>

L'illégalité de la présence du MNA et du FLN sur le territoire français rendit la méfiance et le cloisonnement des structures d'autant plus nécessaires que les deux mouvements avaient alors deux ennemis : la police française et le parti opposé. Cela donna à chaque geste, chaque parole, chaque mouvement une importance majeure. Les réunions devaient se tenir dans des lieux sans cesse renouvelés et si possible le plus souvent dans des lieux publics. Saad Abssi évoque dans son témoignage une des façons de tenir les réunions. Le groupe choisissait une habitation algérienne au hasard et entrait fusil au poing pour s'installer dans le salon le temps de la réunion. Il justifie ce comportement par le contexte de guerre qui les obligeait à agir de la sorte et insiste sur le fait qu'en aucun cas les familles étaient violentées ou les intérieurs détruits. Quant aux hauts responsables, ils ne pouvaient que difficilement vivre avec leurs familles. Femme et enfants vivaient dans un appartement, et le mari disposait de plusieurs chambres un peu partout dans la ville. Cette mobilité était nécessaire car la guerre d'usure se mesurait aussi à ces considérations.

Benjamin Stora, dans son ouvrage *Ils venaient d'Algérie*<sup>19</sup>, détaille ainsi une des directives techniques envoyées aux principaux responsables du FLN en France en mai 1957 : « *elles concernent la fixation du calendrier des réunions et des lieux où elles doivent se tenir. La date et l'horaire des rendez-vous doivent être précis et fixés d'avance au cours de chaque réunion. Pour assurer la sécurité de chacun, le lieu de réunion ne doit être communiqué que quelques heures avant la réunion par le responsable, ce dernier disposant au préalable des adresses de tous les militants et des endroits où il peut les contacter le plus rapidement et le plus facilement. La question de la liaison est capitale car elle permet à l'organisation de mobiliser rapidement les militants en cas de nécessité. Aussi, la création des cellules de liaison est-elle vitale. Ces cellules doivent grouper des agents de liaison dont le travail principal sera : de prévoir les lieux de réunion et d'hébergement, de cacher le matériel et de transmettre les directives urgentes* ».

## B. Une forte implantation géographique

### 1° Une implantation délimitée

---

<sup>18</sup> Ali Haroun, *La 7<sup>ème</sup> Wilaya, la guerre du FLN en France 1954-1962*, Seuil, Paris 1986, p.205.

<sup>19</sup> Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992.



La région lyonnaise était dénommée sous le terme de wilaya III ou wilaya du centre. Cette zone géographique s'étendait de l'Auvergne à l'ouest (avec Montluçon, Vichy, Thiers et Clermont-Ferrand) au Alpes à l'est (comprenant les départements de Haute-Savoie, de l'Ain, le Jura, la Savoie et l'Isère). Le cœur de la wilaya était constitué par Lyon et sa banlieue industrielle avec les agglomérations importantes de travailleurs algériens dans les villes telles que le Creusot, Monceau-les-Mines, Roanne, Saint-Etienne, Firminy, Givors ou encore Saint-Chamond.

Lyon est une des grandes métropoles où se concentrait la population émigrée Nord-Africaine. Geneviève Massard-Guilbaud, dans son ouvrage *Des Algériens à Lyon, de la Grande Guerre au Front Populaire*, parle ainsi d'un « Eldorado lyonnais ». Marcel Grancher, écrivain lyonnais, dans son livre *les Nuits de Lyon* parle, en 1935, d' « Arabie », terme teinté dans ses écrits de quelques mépris. Il délimite ainsi le quartier musulman lyonnais : « l'Arabie est bornée au nord par la rue Chaponnay, au sud par la place du Pont, à l'est par l'avenue de Saxe, à l'ouest par le cours de la Liberté ». Vingt ans plus tard, la situation géographique n'avait guère changé.

Le quadrilatère formé par le regroupement des Nord-africain s'étendait principalement de la rive gauche du Rhône, jusqu'au cours de la Liberté, le cours Lafayette et la voie de chemin de fer de Lyon à Genève. Ce qui représentait finalement le quartier de la Part-Dieu. Si le gros de l'émigration algérienne se concentrait dans les quartiers de la Part-Dieu, la partie nord de ce quartier, la Guillotière, était la plus connue pour être le centre névralgique des mouvances nationalistes.

Plus épisodiquement, d'autres foyers, dans une plus faible proportion, se concentraient dans les quartiers des Brotteaux, de Monchat, Montplaisir et de Gerland, Vaise et Saint-Rambert, situés tous les trois en dehors du centre-ville de Lyon. Certaines habitations étaient de véritables taudis, comme au 37 chemin Guilloud, au 88 cours Charlemagne ou encore à la gare de la Croix-Rousse

L'implantation de la majorité des algériens à la Guillotière revêtait un caractère historique. Ainsi, ce quartier était considéré au début du 20<sup>ème</sup> siècle comme un repoussoir, du fait à la fois de son caractère excentré, de la médiocrité des terrains. En conséquence, la Guillotière apparaissait comme le quartier idéal pour mettre en place les industries polluantes et/ou encombrantes que la ville de Lyon ne voulait pas. Etant donné que la population musulmane émigré n'avait que peu de moyens financiers, elle se tournait donc vers des lieux et habitations modestes et où l'on pouvait trouver du travail de main-d'œuvre.

## 2° Cafés, garnis, foyers : un vivier pour le recrutement

---

Cafés, garnis, aussi appelés « marchand de sommeil », et foyers représentaient le cœur des logements des algériens et le cœur des activités politiques. En effet, les cafés étaient destinés aux hommes célibataires, ce qui par ailleurs attiraient les prostitués, les jeux d'argent et les rixes. Que ce soit le MNA ou le FLN, tous deux voulurent prendre le contrôle de ces cafés et vérifier l'état moral de ces lieux (interdiction de boissons alcoolisées, de prostitués, accusées de détourner les hommes de leur mission, celle de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie). Ainsi, dans la situation d'immigration, le café avait une fonction sociale à l'importance considérable.

Les conditions d'existence dans les foyers et garnis étaient exécrables. L'on n'y trouvait que très peu de mobilier et les Nord-Africains n'y bénéficiaient que d'un confort très minimal. Les hommes étaient entassés dans des logements insalubres, les propriétaires

ne se souciant pas de telles considérations mais exploitant financièrement leurs hôtes. Par ailleurs, le partage du loyer à plusieurs était même la règle la plus courante.<sup>20</sup>

Il existait à Lyon en 1956 huit foyers principaux pour les travailleurs Nord-Africains, gérés par des associations privés : le centre de Montplaisir, 170 route d'Heyrieux (capacité de 248 personnes) ; le centre de Gerland, 19, rue du lieutenant Colonel Girard (capacité de 230 personnes) ; le centre de Villeurbanne, 192, avenue Léon Blum (capacité de 270 personnes) ; le centre de la Part-Dieu, 6, boulevard Eugène Druelle (capacité de 310 personnes) ; le centre de la Doua, boulevard de l'hippodrome à Villeurbanne (capacité de 370 personnes) ; le centre Inkerman, 43, rue Inkerman (capacité de 175 personnes) ; le centre de la Rosière, 2, rue de la Rosière (capacité de 170 personnes) et le centre de Parilly à Bron avec une capacité d'accueil de 140 personnes<sup>21</sup>.

Bondés, sommaires, sans hygiène, ces foyers étaient de véritables taudis<sup>22</sup>. Si la situation s'améliora au fil des ans, le rapport rédigé en 1947 sur la situation des travailleurs Nord-Africains au centre de la Part-Dieu décrit bien l'état de délabrement de ces habitations précaires, qui n'étaient que de simples dortoirs. Le rapport notait donc « des couchettes doubles en bois, quelques unes métalliques. Des couvertures constituaient la literie. Les locataires, en général, dormaient tout habillés. Il n'y avait que deux lavoirs, avec eau courante. Les latrines étaient vidangées trois fois par semaine. Les W.C étaient au nombre de 23, avec chasse d'eau et tout à l'égout. La cantine était gérée par un Nord-africain et l'infirmerie par la Sécurité sociale. Les locataires étaient composés de travailleurs, presque tous manœuvres, embauchés chez plus de 400 employeurs différents».

Déjà en 1925, un recensement effectué par la préfecture du Rhône avançait le chiffre de 92 garnis pour la rue de la Guillotière, 100 pour la rue de Marseille et 147 pour la courte rue Montesquieu.

### 3° Zones MNA, zones FLN, des quartiers minés

---

Chaque parti avait ses propres quartiers généraux, connus de l'immense majorité des Algériens. Ainsi, l'on peut citer le café situé 69 rue Mazonot, qui constituait le quartier général du MNA, ou encore les garnis 4 rue Hector Malot, du 32 boulevard du parc de l'artillerie et les locaux à Montplaisir, 235 rue Duguesclin.

Le FLN avait lui pour base le café « Bar-Familia » ou encore le café-restaurant 262 rue Duguesclin. Au total, les services de police recensaient en octobre 1957 116 cafés nord-africains, qui se partageaient tous les quartiers de la ville avec une prédominance pour la Part-Dieu (48 cafés) et la Guillotière (28). Les Brotteaux comptaient neuf cafés, la Croix-Rousse deux, Etats-Unis et Grange-Blanche quatre, Hôtel de ville trois et Jean Macé quatorze. D'autres villes de la banlieue lyonnaise constituaient également un vivier de cafés nord-africains : quatorze pour Oullins, dix-neuf pour Saint-Fons, dix pour Vaise, neuf pour Villeurbanne-Charpennes et trois pour Villeurbanne-ville<sup>23</sup>.

<sup>20</sup> Azouz Begad, *Place du Pont ou la médina de Lyon*, collection Autrement, Français d'ailleurs, peuple d'ici, Série Monde, HS n°96, janvier 1997, p.44.

<sup>21</sup> Cf. en complément l'annexe page 83 : centres d'hébergement gérés par la maison de l'Afrique du nord puis par la maison du travailleur étranger.

<sup>22</sup> Archives départementales du Rhône, 487 W 80.

<sup>23</sup> Cf. annexe page 84 : cartographie des quartiers généraux du MNA et du FLN.

En 1955-1956, Mohammed Harbi témoigna que les rapports entre MNA et FLN n'étaient pas encore des rapports d'hostilités ouvertes. Les militants du FLN se faisaient entendre dans les cafés et les foyers à dominante messaliste, notamment à Lyon, Grenoble et à Paris dans le 18ème. A cette époque, les discussions tournaient autour de la question de savoir qui était à l'origine de la lutte armée. Mais lorsque l'implantation du FLN se fit plus pressante fin 1956-début 1957, le MNA essaya de faire croire que les frontistes « *machinèrent un complot d'une démagogie tragique qui devait non seulement décapiter le MNA mais aussi étouffer dans l'œuf tout sentiment révolutionnaire chez le peuple algérien* »<sup>24</sup>. Dès lors, il ne fallait même pas considérer pour un membre du MNA ou du FLN entrer dans une rue ou un café n'appartenant pas à sa mouvance politique. Les règles étaient strictes et celui qui s'aventurait chez l'ennemi risquait fort de se faire tout simplement tuer. Concernant les algériens n'appartenant ni au FLN, ni au MNA qui s'aventureraient en terrain frontiste ou messaliste, ils étaient aussitôt pris en charge par l'un des deux mouvements et sommés d'adhérer au MNA ou FLN, selon l'endroit où il se retrouvait.

## C. Une importante communauté algérienne

### 1° Un portrait robot des émigrés

---

Le mouvement migratoire des Algériens vers la France date des premières années du 20<sup>ème</sup> siècle. Les Kabyles, en particulier, furent attirés par des salaires nettement supérieurs à ceux qu'ils pouvaient espérer dans leur région d'origine.

Dès 1913, on compte près de 10 000 Algériens. Comme ils étaient appréciés en France le Parlement supprima en juillet 1914 le permis de voyage que les volontaires devaient obtenir pour gagner la métropole. Dès lors, le nombre d'émigrés ne cessa de prendre de l'ampleur : 20 000 en 1915, 30 000 en 1916, 37 000 en 1917. En 1918 on compta en métropole au moins 70 000 algériens installés de manière quasi permanente. En 1922 ils sont 100 000. Ils exerçaient la plupart du temps des métiers ingrats, difficiles et mal payés (manœuvres du bâtiment, ouvriers non spécialisés dans l'industrie chimique, métallurgie, automobile, colporteurs, mineurs). Outre leur présence économique appréciée du gouvernement français, ils constituaient également un potentiel prolétarien intéressant en vue de perspectives révolutionnaires. Très vite, le parti communiste s'intéressa à eux.

Tout d'abord, il est important de noter que la majorité des Algériens installés en France étaient des hommes d'âge mûr, célibataires ou dont la famille était restée en Algérie. Venir en France était pour eux un moyen de gagner plus d'argent en peu de temps et ainsi de pouvoir envoyer une grosse partie de leur salaire en Algérie. En effet, l'intérêt du travailleur en transit consistait à accumuler des économies, et cela passait par l'acceptation des pires conditions de logement<sup>25</sup>.

Le journaliste Jacques Kergoat dressa en 1984 dans le journal *Le Monde* un portrait type de l'émigration algérienne en France et de ses caractéristiques sociales. Ainsi, plus de deux cent mille personnes constituaient la communauté algérienne en France, dont cent

<sup>24</sup> Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité, des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, édition j.a, 1980, p.207.

<sup>25</sup> Azouz Begad, *Place du Pont ou la médina de Lyon*, collection Autrement, Français d'ailleurs, peuple d'ici, Série Monde,

cinquante et un mille sept cent quatre-vingt-treize "actifs". Plus des deux tiers d'entre eux travaillaient dans la métallurgie et dans le bâtiment, mais on en trouvait aussi dans les houillères, dans la chimie et dans le textile. La spécialisation variait selon les régions: on est plus souvent métallo à Paris, dans le bâtiment en Moselle et dans le textile dans le Rhône et le Nord. En revanche, la qualification ne variait pas : 94,7 % étaient ouvriers spécialisés ou manœuvres, 5 % ouvriers qualifiés et 0,15 % agents de maîtrise. Cela représentait la majorité de la communauté algérienne mais il ne faut pas oublier les étudiants, actifs quant à la lutte pour l'indépendance et les nombreux commerçants, qu'ils soient épiciers, cafetiers ou hôteliers.

Ainsi, Lyon n'échappa pas à la règle. En 1956, on recensait dans le département du Rhône 12 000 travailleurs, 500 travailleurs occasionnels ou saisonniers, 100 chômeurs secourus, 300 demandeurs d'emploi, 600 hospitalisés, 1000 femmes musulmanes, 2 000 enfants et 500 commerçants et divers. Au total, la direction départementale du travail et de la main d'œuvre de la préfecture du Rhône a comptabilisé 17 000 personnes. Comme l'expliquait Jacques Kergoat concernant la nature du travail des émigrés algériens, Lyon se trouvait être la vérification miniature de ces propos. En 1957, dans la région lyonnaise, l'on comptait huit pensions algériennes, seize garnis, trois cafés, six meublés et dix-sept débits de boissons<sup>26</sup>.

## **2° L'adhésion des population : un but à conquérir par tous les moyens.**

---

Cet objectif fut l'un des principaux à atteindre, et dès le Congrès de la Soummam de juillet-août 1956 il fut inscrit noir sur blanc. Ainsi, la conquête de l'émigration algérienne en France fut l'un des trois points abordé lors de cette réunion. Il était décidé de la confirmation de la création d'un Comité national de la révolution algérienne (CNRRA), des conditions pour un cessez-le-feu (reconnaissance de la Nation algérienne, reconnaissance de l'Algérie et de sa souveraineté dans tous les domaines, libération de tous les détenus politiques, reconnaissance du FLN comme seule organisation représentant le peuple algérien et la seule habilité en vue de négociation) et enfin le rôle essentiel que devait jouer la population algérienne émigrée en France dans la révolution en cours fut précisé. Ce rôle s'accrut et pris de très vastes proportions au printemps 1957.

La chape que le MNA et le FLN ont voulu faire peser au dessus de la population émigrée témoignait de deux objectifs tout aussi important l'un que l'autre. En effet, la lutte entre le MNA et le FLN s'inscrivait dans une lutte pour l'hégémonie politique. Dans la guerre contre la France l'enjeu était d'être reconnu comme seul interlocuteur valable. Et pour parvenir à l'obtention de cette légitimité, il fallut acquérir le plus grand soutien de la population immigré. Or organiser un tel soutien nécessitait de lourds moyens financiers. Ainsi, la lutte entre les deux partis se caractérisa également par une hégémonie économique sur la communauté algérienne de Lyon. L'étude de cette organisation financière sera faite en troisième partie.

Les mouvements nationalistes implantés en France ont également pu accroître leur mainmise sur la population algérienne faute d'action sociale de la part du gouvernement français. En conséquence, le MNA et le FLN s'emparèrent de ce vide. Raymond Muelle se fit encore plus virulent quant au rôle que le FLN a pu jouer faute de concertation et d'attention de la part de la France. Les services d'action sociale des préfectures de police, les œuvres privées comme l'Association des foyers Nord-africains qui s'occupaient des logements, de

---

<sup>26</sup> Archives départementales du Rhône, 437W 78.

l'alphabétisation, des soins médicaux, se révélèrent cruellement insuffisants et inadaptés faute de moyens matériels. « Ils n'ont jamais pu œuvrer réellement pour l'intégration des immigrés musulmans dans la société française »<sup>27</sup>. Avec l'apparition des luttes fratricides leur rôle s'amointri encore en raison de l'accroissement de la puissance de l'adversaire. Le fanatisme du FLN avait permis à ses structures de prendre toute la place auprès de ceux qu'il considérait comme ses ressortissants, et sans discussion possible.

---

<sup>27</sup> Raymond Muelle, *La guerre d'Algérie en France, 1954-1962*, Presses de la Cité, 1995, p.136.

## II. Une montée en puissance de la violence

### A. Dissonances politiques et idéologiques

Le conflit MNA-FLN a pu paraître illogique si l'on considère que les deux partis luttent pour le même objectif : l'indépendance de l'Algérie. Il s'agissait ici de deux positions inconciliables, même si en bonne intelligence, les deux mouvements nationalistes tentèrent, tant bien que mal, de trouver des alternatives pour surmonter leurs divergences de position. La lutte n'était pas seulement celle de l'indépendance de l'Algérie mais aussi celle de l'acquisition du pouvoir politique après l'indépendance. Car en effet, FLN et MNA se voulaient les détenteurs exclusifs de la souveraineté du peuple algérien. Et cette confusion politique régnant au sein de l'opinion publique était renforcée par le fait que MNA et FLN se réclamaient tous les deux de l'ALN (Armée de libération nationale). De plus, chacun se disait être l'initiateur de l'insurrection du 1<sup>er</sup> novembre 1954, enjeu historique majeur dans la captation de la population. Ainsi, Mohammed Lebjaoui, chef de la deuxième fédération FLN de fin 1956 à mi-1957 explique qu' « *il fallait convaincre les messalistes que c'est le FLN, non le MNA, qui avait déclenché l'insurrection du 1<sup>er</sup> novembre. C'est le FLN non le MNA qui dirigeait la révolution, menait la lutte sur le territoire national et traduisait désormais les aspirations de l'immense majorité du peuple. C'est donc lui qui devait organiser le même combat pour les travailleurs algériens en France* »<sup>28</sup>.

Au final, l'escalade de la violence entre les deux partis devint irréversible, chacun ne pouvant empêcher cette montée de la violence, qui se résumait à ses débuts à des polémiques, parfois violentes, lors de réunions publiques tenues dans des cafés. Puis c'est l'engrenage, sanglant, qui effraya même certains dirigeants fédéraux.

### 1° Les antagonismes

---

Des dissensions au sein du noyau originel, le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), engendrèrent petit à petit son délitement et sa division en plusieurs mouvements qui constituèrent plus tard le MNA et le FLN. Les divergences apparurent à partir de mars 1950, lorsque fut découverte l'Organisation Spéciale (OS). L'autoritarisme de Messali entraîna une crise d'opposition kabyle, surtout en métropole, crise qui aboutit à l'épuration des « berbéristes » kabyles et à la démission du Dr Lamine-Debaghine.

En 1952 Messali fut éloigné de la métropole et en conséquence perdit de l'influence. Conduits par Lahouel Hocine, les dirigeants du MTLD envisageaient la création d'un

<sup>28</sup> Interview réalisée par Khadija Mohsen à Genève en mai 1986 pour l'écriture de son livre *l'immigration algérienne en France de 1954 à 1962*.

nouveau parti, le « Congrès National Algérien », dont Messali serait exclu. Informé du danger, Messali contre-attaqua à partir d'août 1953. Ces manœuvres aboutirent aux deux congrès de l'été 1954.

Le Congrès messaliste de Hornu (Belgique), du 15 au 17 juillet 1954, sous la direction de Merbah, proche des masses, excluait les adversaires de Messali.

Le Congrès centraliste d'Alger, le 15 août 1954, sous la direction de Lahouel, élément intellectuel du parti, déclara le congrès précédent sans valeur et prononça l'exclusion des messalistes et de ses partisans Mezerna et Merbah.

Face à ses deux courants rivaux, un troisième front se dessina, le Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (C.R.U.A), fondé en Suisse en mars 1954. Il fonda l'Armée de Libération Nationale (A.L.N) le 10 juillet 1954.

Plusieurs éléments idéologiques et politiques distinguèrent le MNA du FLN. Au niveau doctrinal, les messalistes voulaient un « Etat Algérien » indépendant tandis que le FLN envisageait une Fédération Nord-Africaine. Des conflits de soutien marquèrent également leurs divergences. Le MNA était soutenu par les Arabes, le FLN par les Kabyles. A l'international, le FLN avait l'appui de l'Égypte. Au contraire, Mezerna et Chedli Mekki, dirigeants du MNA, représentant leur mouvement au Caire, furent incarcérés en juin 1955 par les autorités égyptiennes lorsqu'il apparut que leur ralliement au FLN ne fut pas obtenu.

Le MNA désavoua les actes de terrorisme en métropole et contre les populations civiles d'Algérie. L'enrôlement dans les rangs de l'ALN devait être un acte librement effectué, la conquête des masses algériennes, paysannes ou urbaines ne pouvant se faire par pression ou par intimidation. Par ailleurs, il fallait tenir à l'écart les populations lorsqu'un engagement militaire était en cours.

Au contraire, la force du FLN était de valoriser sans cesse la lutte armée, thèse que rejeta certains membres du FLN, revêtant une importante force d'impact dans l'immigration algérienne, lassée des discours trop politiques et trop compliqués véhiculés par le MNA.

## 2° Les éléments rassembleurs

---

MNA et FLN se retrouvaient pour définir un certain nombre d'objectifs. Ils exigeaient tous deux que la nationalité et la souveraineté algérienne soit une et indivisible, que l'Algérie dans ses limites territoriales comprenne le Sahara, que tous les détenus algériens soient libérés, que toutes les mesures d'exceptions soient levées et que le Maghreb soit unifié. Les valeurs fondatrices de l'arabo-islamisme et le fait que la conquête française soit une défaite de l'Islam sont des principes que l'on retrouve dans les organes de presse des deux mouvements.

Jacques Simon, dans *Messali Hadj (1898-1974), la passion de l'Algérie Libre*<sup>29</sup>, démontre également en quoi MNA et FLN étaient issus d'un même populisme : le populisme révolutionnaire. Ainsi, les deux mouvements font la même analyse de la situation coloniale : l'émancipation nationale constituait la priorité absolue. Toutes les revendications sociales (distribution des terres aux paysans dépossédés, hausse des salaires, assurance de moyens de subsistance aux sans-travail) impliquaient une lutte nationale, l'exploitation se trouvant liée à la présence française.

---

<sup>29</sup> Jacques Simon, dans *Messali Hadj (1898-1974), la passion de l'Algérie Libre*, Editions Tirésias, 1998, p.174.

Et cela passait par le droit d'apprendre sa langue à l'école, de s'instruire, de reconnaître son passé culturel, de voter librement, de s'exprimer. Ainsi, la résolution du problème national abolissait, même provisoirement, tous les autres problèmes qui naissaient de la différenciation sociale au sein de la population algérienne.

## B. Echec des efforts de réconciliation

De nombreuses tentatives d'union secouèrent les deux mouvements nationalistes mais lorsque trêve il y eut, elle fut vite rompue. En effet, il suffisait qu'un militant venge un frère mort et tout pouvait à nouveau s'embraser. Kateb Yacine, répondant à Mohammed Harbi, explique ce phénomène. Pour lui, « *la brutalité des méthodes recoupe les tendances profondes de la société. Les vieilles traditions tribales de vendetta sont encore vivantes. Et pour beaucoup, même les plus ouverts, l'exécution d'un adversaire politique va de soi. La violence a donc toujours marqué les rapports politiques* ».

Au 1<sup>er</sup> novembre 1954, le FLN, voulait intégrer dans la lutte « *tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et de tous les mouvements* ». L'Union démocratique des amis du Manifeste algérien, avec Ferhat Abbas avec les notables du nationalisme modéré, rejoignit le FLN à Tunis au printemps 1956. Il en fut de même pour les Oulémas, avec Tewfik El Madani, qui rejoignit les frontistes en même temps que Ferhat Abbas.

Puis ce fut au tour des centralistes et du PCA (Parti communiste algérien) de se rallier au FLN. En décembre 1955, le MNA dû et se rendit à l'évidence, il avait sous-estimé le regroupement des forces adversaires. Mohamed Maroc, ancien membre du bureau politique du MNA, reconnut que la responsabilité en premier lieu était à imputer au MNA : « *Jusqu'en avril 1956, l'intransigeance est du côté du MNA. Après cette date, le FLN lui rendra la monnaie de sa pièce* ». En effet, convaincu d'être le seul héritier des traditions du PPA (Parti populaire algérien)-MTLD, le MNA, trop sûr de lui, avait ignoré le potentiel de puissance du FLN. De plus, le parti messaliste affirmait qu'il était l'expression politique de la majorité du peuple algérien et que toute négociation ou accord qui ne tiendrait pas compte de son existence et de ses revendications serait voué à un échec certain. Ainsi, en décembre 1955 le MNA diffusait un tract intitulé « *le panier de crabes* », qui tient la direction du FLN pour traîtres, c'est-à-dire des personnes exclues du MTL<sup>30</sup>.

Le FLN, quant à lui, se définissait comme la seule instance légitime : « *Algérien ! Le FLN est ton front. Sa victoire est la tienne* ». L'objectif était désormais fixé : un des deux mouvements sera seul le représentant exclusif du peuple algérien.

Une guerre entre les deux groupes paraissait illogique et les services français ont toujours cru déceler des signes d'un accord entre eux. Dès 1955, les Renseignements Généraux (RG) s'intéressèrent à la possible réconciliation du MNA et du FLN. En août 1956, le colonel Schoen<sup>31</sup> écrit : « *le FLN n'est pas encore parvenu à entamer sérieusement la clientèle du MNA et les deux partis consolident activement leurs positions : il est question d'une nouvelle tentative d'accord avant d'en venir à la lutte ouverte* ».

<sup>30</sup> Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité, des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, édition j.a, 1980, p.178.

<sup>31</sup> in le Bulletin politique mensuel, 2<sup>e</sup> semestre 1956, p.15.



A l'été 1956, l'ambassadeur d'Égypte à Paris avait approché Moulay Merbah, le secrétaire général du MNA pour « *favoriser l'unification de la rébellion en Algérie* ». En mai 1958, des dirigeants du MNA assurèrent à des journalistes américains que « *il y a moins d'un an, les chefs du FLN avaient fait des ouvertures précises à Messali Hadj* », pour « *unifier le mouvement nationaliste* », et il eut suffi que Messali accepte « *un des fauteuils de président du FLN* »<sup>32</sup>.

Dans une fiche de Janvier 1956 les RG rapportèrent qu'en juillet 1955 une fusion était toujours envisagée mais qu'elle paraissait compromise d'une part par les exigences des leaders FLN qui voulaient supplanter le MNA et d'autre part par l'action directe organisée par le MNA contre le FLN dans le but de réduire les prétentions de ce dernier. Car il était clair que le FLN n'accepterait pas sans conditions l'autorité de Messali. D'où la multitude de problèmes au sujet de la direction sur le plan national du futur groupement nationaliste unifié. Savoir qui aurait la prépondérance distilla de nombreux malaises qui se terminèrent au final par une collusion frontale, au détriment de la population algérienne en métropole.

Dès juin 1955, la situation tendit vers un point de non-retour. Ainsi, l'assassinat de Saïfi, militant PPA qui avait pris position pour le FLN, précipita l'affrontement. Ajouté à cet événement le rejet par le FLN d'une avance du MNA et c'en était fini d'une quelconque possible réconciliation. En effet, le MNA changea de tactique en février 1956 en cherchant à réaliser l'union sur un pied d'égalité : « *le but du MNA n'est pas de diriger ses efforts contre un mouvement frère. La situation rend indispensable la réalisation d'une unité nationale. Continuer l'œuvre de désunion serait un crime contre la patrie* ». Mais le FLN refusa violemment cette proposition avec un virulent « *on ne s'allie pas aux traîtres, on les abat* ».

Suite logique, le rapport des RG montra que fin juillet 1956, on assistait à un brusque changement d'attitude. Les dirigeants MNA de la daïra de Lyon entendaient démontrer que c'était leur parti qui dirigeait la lutte « pour la libération » pensant ainsi obtenir le désistement des responsables du FLN et leur intégration pure et simple au MNA. Les dirigeants des deux mouvements avaient prévu pour cela une discussion le 14 août au café Bellouchet au 10 rue Voltaire. Au dernier moment les dirigeants nationaux du MNA annulèrent la réunion et donnèrent l'ordre de passer à l'action directe contre FLN afin de réduire les cadres du parti à l'impuissance et d'obliger ainsi les simples militants à rejoindre le MNA. De plus, au moment où en 1956 les affrontements en Algérie eurent leur prolongement en métropole, Messali donna l'ordre, dès juin juillet, de tuer les 82 cadres du FLN dont l'implantation en France l'inquiétait. Par ailleurs, le rapport indique qu'à cette époque, le FLN réprouvait les méthodes employées par le MNA.

Mais cet état de fait ne dura pas puisqu'au final, tout semblait indiquer à la police lyonnaise que le FLN préparait à cette date une expédition punitive. Ainsi en automne 1956 les responsables régionaux du FLN exigèrent l'armement des militants et la création de groupe de choc. Une dernière tentative eu lieu en février 1957. La commission de propagande de la Fédération de France du FLN recommanda de ne pas dilapider les forces de la révolution dans des luttes entre Algériens : « *il est dans l'intérêt de la révolution que l'émigration combatte en bon ordre, qu'elle ait une claire conscience de la lutte à mener, des formes qu'elle doit revêtir. Nous devons épargner les souffrances évitables à nos compatriotes, économiser le potentiel humain révolutionnaire de notre communauté et inculquer le respect de l'individu que le colonialisme a voulu détruire en nous* ». Mais lorsqu'en septembre, la direction générale fut saisie d'un projet d'arrêt des attentats en France, la proposition fut rejetée.

---

<sup>32</sup> Jacques Valette, *La guerre d'Algérie des Messalistes 1954-1962*, L'Harmattan, 2001, p.120.

Les conclusions sont les mêmes pour Benjamin Stora. Dans son ouvrage *Ils venaient d'Algérie*<sup>33</sup>, si le FLN entama la lutte fratricide en Algérie, c'était bien le MNA qui avait déclenché la « guerre civile » en France. En effet, le MNA assassina, au printemps 1956, Saïfi, un vieux militant, dont l'hôtel-restaurant, rue du Caire à Paris, avait de tout temps abrité des frontistes. Pendant plus d'un an, la direction de la Fédération de France du FLN, qui craignait l'engrenage, se refusa à riposter aux attentats messalistes. Mais les militants se rebiffèrent, exigèrent la formation de groupes armés, et, en attendant, bloquèrent les cotisations. A l'automne 1956, la direction céda. Très vite, les combats tournèrent à l'avantage du FLN. Très vite aussi, la violence ne fut plus contrôlée par personne.

Dès lors, les discussions entre MNA et FLN furent de plus en plus animées.

Le MNA proposa que l'unité soit réalisée au sein d'un nouveau groupement qui pourrait s'appeler « mouvement national révolutionnaire ». La situation ainsi créée aurait pu évoluer en faveur du MNA. Les avis semblaient converger. En effet, le MNA avait également beaucoup joué dans la tentative de processus de paix. En février 1957, la commission de la propagande de la Fédération de France du FLN alerta la direction sur le danger que représentait cet engrenage de la tuerie. Elle rejeta la responsabilité de l'affrontement sur le MNA.

De son côté, l'organisation messaliste tenta de nouer des rapports avec le FLN. Il y eut donc une première tentative à la mi-juin 1957. Le MNA soumit un protocole à Ben Bella. Celui-ci prévoyait l'arrêt des luttes fratricides et la formation de comités propres à imposer la satisfaction des aspirations du peuple algérien. Ben Bella en accepta le contenu mais l'opposition de ses camarades fit qu'au final il ne pu pas le signer. Il suggéra un appel de Messali à la cessation des attentats. Cette seconde tentative fut lancée de Belle-Ile le 1<sup>er</sup> septembre 1957, par un discours du leader messaliste. Il s'agissait d'un « Appel au peuple algérien » contre les affrontements fratricides : « *la liste des victimes s'allonge et frappe nos petits ouvriers, nos commerçants, nos étudiants. La presse colonialiste ravie de cette aubaine étale ces crimes dans ses colonnes, avec des commentaires qui touchent notre dignité, et injurie nos combattants qui ne marchandent rien à la liberté de notre peuple* ».

Le FLN considérant cet appel comme une manœuvre, les règlements de compte reprirent brusquement en octobre et novembre 1957. L'encadrement du MNA se trouva décimé. Le 20 septembre 1957, Ahmed Semmach, responsable de l'USTA dans la région parisienne, fut assassiné. S'ensuivirent de multiples meurtres. Nesba Ahmed, membre du bureau politique du MNA dira d'ailleurs qu'il a « *passé la guerre à combattre des Algériens* ». Cette "guerre civile" fera en tout quatre mille morts dans l'émigration.

## C. Prise du pouvoir du FLN sur le MNA

### 1° La lutte pour le pouvoir lyonnais

---

<sup>33</sup> Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992.

Le schéma national s'appliquait en toute logique à l'échelle locale ; c'est ainsi que le FLN ne prit le dessus à Lyon sur le MNA qu'au début de l'année 1956. Cependant, l'hégémonie d'un des deux partis fut rendue difficile par l'existence de quatre autres noyaux politiques dont les hésitations et les indécisions furent que le MNA et le FLN ne purent trouver une assise solide sans leur participation. On compte ainsi les étudiants musulmans, le mouvement créé par Abdelaziz Gacem, leader local de l'UDMA (Union démocratique du manifeste algérien), les Oulémas dirigé par Aïssa Doule et le groupe le plus important constitué des transfuges du MNA adhérents au FLN. Ces derniers étaient groupés en deux sections qui ne connaissent plus les faveurs des dirigeants du MNA bien qu'ils aient toujours été en contact avec eux, et qui n'avaient pas encore gagné la confiance des dirigeants du FLN<sup>34</sup>.

Dès février 1956, le MNA s'activa pour contrer l'influence grandissante du FLN à Lyon. Cela passa autant par des écrits (tracts, journaux) que par des restructurations de l'organe même. Ainsi, les Renseignements Généraux expliquaient dans une note de février 1956 que le MNA diffusait depuis le 18 février, avec une certaine discrétion, un tract intitulé « *message de Messali Hadj aux Peuples Algériens* ». Ce tract faisait le bilan des résultats obtenus par le MNA et précisait que le but à atteindre était l'élection d'une Assemblée constituante souveraine. Cependant, des problèmes de pure logistique contribuèrent à la mauvaise diffusion de l'information. En effet, les tracts étaient mal distribués, les tracteurs s'en étant débarrassés.

Entre temps, des consignes claires furent données au MNA lyonnais et en janvier 1956 les messalistes se virent attribuer un nouveau président, Ali Bendaoud, et qui eu pour trésorier Slimane Smadi.

La lutte se concentrait désormais sur trois objectifs : la lutte contre la vente de boissons alcooliques dans les cafés algériens, la lutte contre l'influence du FLN et le recrutement de nouveaux adhérents, nécessaires pour contrer l'afflux de sympathisants FLN.

Cependant, tous ces efforts n'eurent que peu d'écho puisque les cafetiers, éléments stratégiques dans la conquête du pouvoir, ne furent pas influencés par le discours messaliste. Le FLN souhaitait également mettre en place une autre tactique mais elle s'avéra infructueuse. Le FLN voulait que le MNA assiste avec lui à des confrontations publiques au cours desquelles ils eurent à répondre à des questions et ainsi se voir obligé de prendre publiquement position.

A Lyon, la prise de pouvoir du FLN se fit plus doucement mais tout aussi sûrement. En effet, dans les premières semaines de 1956 le FLN vit un ralentissement de son activité. Cela était dû à la répercussion d'une crise interne qui divisa les responsables nationaux du FLN en deux tendances, les modérés, qui souhaitaient un règlement pacifique du problème algérien et qui notaient une certaine lassitude au sein de l'ALN et parmi les populations victimes des opérations militaires ; et les extrémistes (menés par Ben Bella et Hocene Ahmed). La crise fut également renforcée par le départ du responsable régional Moussa Boudiaf et par celui de Si Ali, membre du comité directeur, qui fut appelé début décembre 1955 à prendre d'importantes fonctions à Paris.

En février 1956 la crise était presque résorbée. Les modérés s'inclinèrent devant les partisans extrémistes de Ben Bella et la direction lança un appel à tous les militants afin qu'ils continuent la lutte et ne se laissent pas entraîner par la propagande des modérés qui étaient désormais considérés comme des traîtres. Il n'y avait donc plus d'obstacles à la prise de pouvoir totale du FLN sur la région lyonnaise.

---

<sup>34</sup> Archives départementales du Rhône, 437 W 88, RG, janvier 1956.

## 2° Un retournement de situation prédictible

---

En 1954 le MNA disposait de plusieurs atouts contre le FLN : une organisation puissante en Algérie et en France, des moyens financiers importants et une forte audience dans les masses. Mais certaines faiblesses se révélèrent fatales. Le 1<sup>er</sup> novembre le MNA n'était pas prêt à l'action armée et en conséquence le mouvement de masse se trouva désorienté et s'effondra. De novembre à mai le MNA ne rattrapa pas le FLN, qui avait très vite compris que la forme principale était l'armée. Le MNA multiplia son retard en tentant, de novembre à mai, à subordonner les groupes armés se réclamant du FLN, au lieu de créer les siens. Dès lors, le FLN se constitua d'importants atouts rapidement. En France d'abord. Le lobby mendéssiste martelait que le FLN-ALN constituait la résistance algérienne unifiée derrière le FLN.

De plus, le FLN acquiesça peu à peu une image positive, développée par la presse de gauche dès fin 1955. Cette image était accentuée par l'action des étudiants de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens) auprès des journalistes, des intellectuels anti-colonialistes et de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France). A l'étranger les soutiens se multiplièrent et devinrent d'une importance capitale, notamment concernant la manne financière que le FLN pouvait tirer de ces amitiés. Il en était ainsi du soutien actif des Etats-Unis à la monarchie marocaine et à la Tunisie, qui se substitua à l'Egypte dans le parrainage du FLN, d'où émergea Ferhat Abbas. Ce soutien fut renforcé par la pression des Etats-Unis sur la France, qui, à la fin de la bataille d'Alger, voulaient une solution négociée avec le FLN. Ces appuis logistiques mais surtout diplomatiques préservèrent ses forces de la répression.

D'autres éléments majeurs comme la répression massive qui démantela le MNA et l'UTSA, la structuration du FLN au sein de l'émigration et le fait qu'aucun dirigeant de premier plan n'était passé dans les mains de la police après 1955, contrairement aux messalistes, firent que la Fédération de France du FLN devint le mouvement majeur dans la lutte pour l'indépendance.

Tout cela contribua logiquement à la montée en puissance du FLN, au détriment du MNA qui n'arrivait pas à se retourner assez rapidement pour faire face au FLN<sup>35</sup>.

Ce fut à l'automne 1957 que la bataille pour l'implantation tourna à l'avantage du FLN. A Paris, les principaux militants et chefs MNA furent abattus et les militants de base rallièrent majoritairement le FLN. De plus, la direction parisienne du MNA fut arrêtée le 6 septembre.

Le FLN gagna sa prépondérance par l'effet d'entraînement de la guerre elle-même, à la suite de la semaine de grève de fin janvier-février 1957 et par ses propres actions dont l'impact médiatique fut fort. Dès lors, le FLN intensifia son recrutement au bénéfice des rebelles, du financement de leur organisation et des liaisons avec l'étranger. Pour intégrer les groupes de chocs, dont le nombre se multipliait, il fallait cependant se soumettre à des conditions précises : être membre du FLN depuis six mois au moins, être âgé de 40 ans ou plus, avoir fait son service militaire, connaître le maniement des armes automatiques, et posséder un certificat médical attestant de la capacité physique du volontaire<sup>36</sup>.

Dans son ouvrage *Ils venaient d'Algérie*, Benjamin Stora rapporte les propos de Khalfa Mameri, ancien directeur général au ministère de l'Intérieur de l'Algérie indépendante,

<sup>35</sup> Jacques Simon, *L'immigration algérienne en France, des origines à l'indépendance*, Paris Méditerranée, 2000, p.326.

<sup>36</sup> Archives départementales du Rhône, 437W 78 : synthèse mensuelle de mars 1956 en provenance des renseignements du ministère de l'Intérieur.

qui raconte dans un livre paru en 1988, consacré à la vie du leader nationaliste Abane Ramdane, comment le FLN pris la décision d'engager le combat contre le MNA : « *le 10 octobre 1955, au cours d'une réunion aux Issers pour déterminer comment commémorer le premier anniversaire de la lutte déclenchée le 1<sup>er</sup> novembre 1954, Krim Belkacem demanda que l'on passe à l'action contre les messalistes. Sans doute avait-il des raisons de craindre le renforcement de ceux-ci au douar Rich de Bouira, mais aussi à Alger où Rihani, trésorier messaliste, avait soumis aux contributions forcées les membres commerçants de la communauté mozabite. Ainsi, l'arrêt de mort contre les messalistes, maquisards, ou commandos urbains était prononcé. La lutte contre eux allait être féroce et impitoyable, comme cela est toujours le cas entre frère* »<sup>37</sup>.

Il en était de même en France : le 10 juin 1957 la fédération française du FLN donna la consigne de lutter sans merci contre le MNA avec ordre d'abattre tous les chefs messalistes.

Ainsi, au début de l'année 1957, le FLN affichait sa supériorité même si chaque parti comptait entre dix mille et quinze mille militants. En décembre 1957, le FLN devint prépondérant, mais le MNA restait fortement implanté dans le Nord, l'Est, le Centre (Clermont-Ferrand, Montluçon) et la région lyonnaise. Au début de l'année 1958, l'Est et la région lyonnaise rejoignirent le FLN. Résultat, la progression numérique des membres du FLN fut impressionnante. En 1957 le FLN comptait environ 15 000 membres alors qu'en juin 1956 il en dénombrait 8 000. De plus, à la même date, on dénombre pour le Rhône 14 000 cellules pour le FLN contre 180 pour le MNA, 7 500 FLN, 2 000 MNA, six groupes de choc FLN pour seulement deux MNA<sup>38</sup>.

La décision du FLN de déplacer son centre de gravité vers l'extérieur accéléra les événements. Effectivement, le FLN commença à travailler sur des objectifs plus vastes comme ceux de gagner l'ensemble de l'émigration et de développer l'action en direction de l'opinion et de la gauche française et européenne.

Dès lors, les collectes se multiplièrent pour soutenir les maquis du Front en Algérie, que la grande presse française fit découvrir aux immigrés.

## D. Les moyens de la lutte fratricide

### 1° L'argent, nerf de la guerre.

---

A une guerre dans la guerre entre mouvements nationalistes se juxtaposa une autre lutte, celle pour l'argent, qui conditionna fondamentalement le succès d'un des deux partis.

L'argent provenait principalement des collectes de fonds effectuées sur la population émigrée. Donnons un premier exemple flagrant : en 1960, l'apport financier de l'émigration algérienne en France constituait 80% des ressources financières globales du gouvernement provisoire algérien.

Cette levée fiscale massive sur la population émigrée en France était due au fait que l'immigration constituait un précieux « second front » dans leur bataille contre la France et

<sup>37</sup> Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992, p.209.

<sup>38</sup> Archives départementales du Rhône, 437 W 80.

que même si le MNA et le FLN s'en défendaient, ils leur fallait, selon les Renseignements Généraux, préserver cette source de financement, même par la contrainte. D'autant que « l'aide des pays frères » se faisait souvent attendre. Les principaux pays donateurs au FLN étaient le Koweït, l'Arabie Saoudite, et l'Egypte.

### **La collecte des fonds : une attention de tous les instants**

Le FLN légitimait l'exigence de cotisation par les travailleurs algériens car il considérait cela comme un impôt sur les contribuables, rendu dès lors nécessaire pour mener à bien la construction de l'Etat algérien en devenir.

Avec la progression des adhésions du FLN, le montant de l'apport financier à l'effort de guerre se développa en 1956-1957. Le montant des rentrées financières au 1<sup>er</sup> semestre 1957 parut minime (du fait de l'arrestation des membres des premières directions du FLN en France et de la saisie des archives, il n'a pas été possible de reconstituer le total exact des cotisations perçues) puisque la Fédération n'avait transféré hors de France que la somme globale de 20 millions de francs.

A la différence de son rival, le MNA ne parvint pas à mettre en place un réseau de collecte de fonds dépassant la sphère des adhérents directs, qui fit la force du FLN, plus « mouvement large » que « parti » au sens classique du terme.

Assurer la sécurité des fonds était un impératif permanent, depuis la cellule jusqu'au transfert hors de France. Première condition de la sécurité : la rapidité dans la collecte et la mise à l'abri. Avec le développement de la structure (jusqu'à 13 échelons), la cotisation mettait donc longtemps pour parvenir de la cellule au niveau fédéral. Les responsables de base n'étaient pas à l'abri des rafles, de plus en plus nombreuses, des interpellations auxquelles étaient soumis les émigrés à toute heure du jour et de la nuit. Toute somme de quelque importance, trouvée sur un Algérien et dont il ne pouvait justifier la provenance, était supposée d'origine délictueuse et confisquée par les collecteurs frontistes. Les directives étaient données pour que l'acheminement jusqu'aux dépôts surs se fassent dans les trois jours au plus tard.

La police concentra alors son action en fin de quinzaine et en fin de mois, dates auxquelles les ouvriers percevaient leurs salaires et payaient leurs cotisations. La fédération, exploitant les rapports qu'elle recevait, se rendit compte de cette nouvelle tactique et prit les mesures appropriées. Désormais, la collecte des cotisations s'effectua à des dates irrégulières et chaque secteur suivi un calendrier propre<sup>39</sup>.

Au MNA, l'argent était recueilli sur le plan local par des collecteurs, qui étaient des permanents nationaux appointés, et qui avaient pour mission de centraliser les fonds au profit du trésorier. Six à huit millions de francs était ainsi récoltés chaque mois.

### **Un bilan chiffré**

Selon un rapport des RG datant de janvier 1956 le FLN a recueilli 375 000 francs de cotisations en décembre 1955. Ce montant comprenait des amendes allant de 2 000 à 10 000 francs et comprenait aussi les cotisations des commerçants variant de 5 000 à 15 000 francs. Cette faible somme peut prouver la faiblesse des effectifs en ce début d'année.

En 1956, les services de police saisissaient l'état des fonds de la « rébellion nord-africaine » : 105 879, 50 nouveaux francs pour 1956 et 464 715 nouveaux francs pour 1957.

<sup>39</sup> Ali Haroun, *La 7<sup>ème</sup> Wilaya, la guerre du FLN en France 1954-1962*, Seuil, Paris 1986, p.310.

A titre d'exemple, cette somme atteignait déjà 1 190 161 francs en 1959 avec un pic en 1961 (4 768 321 francs). Cette puissance financière traduisait parfaitement bien l'implantation du FLN en France. Les chiffres reflètent la capacité du mouvement frontiste à s'accaparer la population immigrée dans le but principal d'obtenir d'eux des cotisations.

Voici pour 1959 le bilan des recettes obtenues par le MNA dans la région lyonnaise. En mai, le montant des cotisations s'élevait à 675 000F pour 542 membres, soit en moyenne 1200F par personne. En mars, la vente des produits (journaux et portraits de Messali) ajoutée aux dons représentait pour la kasma 158 000F, soit 10% de la collecte. De manière générale, les dons, ventes de journaux et de portraits de Messali apportaient un supplément de recettes de l'ordre de 27% des cotisations. Si on constate que les recettes sont importantes il ne faut pas oublier que les dépenses le sont aussi. Ces dépenses englobaient le secours aux détenus, aux familles, les frais des liaisons, le coût des armes, les salaires des permanents, et les aides des militants en Algérie. Au total, pour la Kasma de Lyon, ces dépenses se montèrent à 304 580F pour le mois de mars 1959.

### Les finances du FLN et du MNA

Dès 1956 le principe général de cotisation fut instauré par le FLNet confié à la commission financière. Jusqu'à cette date, ces cotisations étaient laissées à l'appréciation des travailleurs, collectées en France et directement envoyées dans les maquis. Le montant était fixé au prorata des salaires ou de la fortune. Dès 1957 une somme d'un milliard de francs environ partait renflouer le budget révolutionnaire. Au début les cotisations transitaient directement vers l'Algérie.

L'aspect politique et humain intervint seulement quand la personne était trop chargée financièrement. Aucun autre délai n'était autorisé et les négociations relevaient de l'impossible. Ainsi, lorsque Saad Abssi était responsable de la région lyonnaise il faisait en sorte que les collecteurs ne fassent pas trop de zèle par rapport aux commerçants. Il ordonnait à la structure d'alléger les charges.

Le parti frontiste disposait de plusieurs antennes financières au Maghreb ainsi que des comptes bancaires en Europe et une caisse centrale avec pour siège Damas. La base du financement du parti est effectivement la cotisation : par mois, elle était de 3 000F pour les commerçants et de 1 000F pour les travailleurs. Contrairement au MNA, aucun reçu n'était délivré aux cotisants. En plus des cotisations mensuelles, une cotisation trimestrielle, dite « cotisation populaire », de 500 à 1 000F était exigée. Pour ces cotisations, des bons de ces valeurs, détachés de carnets à souche, étaient remis aux souscripteurs, auxquels était indiqué le risque que comportait la conservation de ces bons.

Contrairement au MNA, les responsables des cellules FLN ne remettaient pas la totalité des fonds à l'instance supérieure du parti. Un pourcentage, variant entre 30 et 50% des sommes perçues, était adressé directement en Algérie. L'autre partie allait à la Fédération de France du FLN, soit 8 à 14 millions d'anciens francs, mensuellement<sup>40</sup>.

Quant au MNA il s'appuyait sur des soutiens étrangers, notamment grâce au roi du Maroc, à la Turquie, à la Libye, à la Jordanie, au Liban ou encore au Soudan. Le parti messaliste disposait également d'un réseau de complicités discrètes, pour résoudre les problèmes de financement et l'obtention des visas. Un code strict était édicté concernant l'attribution des montants à payer par les militants. Ces montants variaient

---

<sup>40</sup> Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992, p.163.

selon l'appartenance socio-professionnelle : 200F mensuel pour un ouvrier, 500F au moins pour un commerçant. Tous donnaient en plus 100F pour les dépenses locales.

Le paiement était justifié par la remise d'une vignette datée. En plus des paiements obligatoires, des suppléments obligatoires étaient ajoutés.

Par exemple, en novembre 1956 une souscription spéciale, dite « collecte pour les détenus » voyait les militants payer 500F en cette occasion exceptionnelle.

En cas de non paiement des cotisations dans les délais décidés par le parti, des amendes, plus lourdes, étaient exigées et laissées à l'appréciation du responsable local<sup>41</sup>. Outre les cotisations, les cellules locales proposaient à leurs adhérents des cartes de soutien du « croissant rouge », vendues 500F, et des cartes postales représentant un groupe de maquisards (100 à 150F).

Une importante partie des cotisations était utilisée pour le fonctionnement du parti messaliste. On peut ainsi noter la rémunération des permanents (30 personnes environ à 40 000F plus frais de déplacement), l'impression de la presse et tracts ou encore la rémunération et le paiement des frais des nombreux voyages de Abed Bouhafa, représentant du MNA aux Etats-Unis.

A partir de 1957 le MNA et le FLN augmentèrent leur taux de cotisation, ce qui accrut la puissance financière des deux partis. Le MNA passa de 1 200F à 1 500F par mois et le FLN, de 1 000F à 1 500F. A ces sommes s'ajoutait un supplément destiné à la caisse locale du mouvement fixé respectivement à 100F et 200F.

## 2° L'importance de l'adhésion de la population immigrée

---

### Une lutte pour le contrôle de l'immigration

La population immigrée constituait à la fois le cœur de l'effort de propagande et celui de l'effort financier. L'immigration représentait bien un second front à conquérir dans la bataille à livrer contre la France. L'importance de leur nombre, 250 000 travailleurs algériens en 1958, explique l'enjeu financier à conquérir. Un militant n'était pas un simple partisan, il était également une manne financière de premier ordre. La lutte pour l'indépendance passa ainsi par une action fortement marquée envers les algériens qui se devaient de rendre des comptes financiers à l'un ou l'autre des partis. Cette action se renforça en 1958 avec l'opération de quadrillage du FLN. Ici, le terme de quadrillage est adéquate : pas un centimètre de rue n'appartenait à un des deux mouvements. De plus, le quadrillage était systématique dans les quartiers où résidaient les Algériens. L'objectif était bel et bien de les intégrer dans les effectifs. Si la technique de quadrillage n'était pas suffisante, des moyens de récupération étaient utilisés, comme en atteste Saad Abssi. « *Je sais que c'est difficile à comprendre mais il n'y a pas un algérien qui peut prétendre marcher dans la rue, entrer dans un café, sans avoir un mot de passe ou un numéro. S'il n'a pas de passe et bien on l'arrête et on discute tranquillement avec lui, on essaye de savoir avec qui il est, et s'il est messaliste vous savez ce qui se passe* ».

L'aide apportée sur le plan financier par les travailleurs algériens en France à la « révolution algérienne » est considérable. Il faut dire que l'immigration algérienne en France a été multipliée par deux entre 1954 et 1962 : on passe de 200 000 à 350 000 personnes.

---

<sup>41</sup> Jacques Valette, *La guerre d'Algérie des Messalistes 1954-1962*, Jacques Valette, L'Harmattan, 2001, p.471.



Le journal France-Soir du 11 avril 1958 cite une étude de l'état-major français en Algérie. En tablant sur un effectif de 20 000 combattants, celui-ci estime « les dépenses d'entretien de l'ALN à 400 000 000F par mois, soit environ 5 milliards par an. Les sommes recueillies en Algérie par les agents du FLN atteindraient 6 à 8 milliards par an ».

### Un retour historique

Plus que tout, la puissance du MNA s'est ancrée et reposait sur une alliance avec l'immigration ouvrière, qui fut d'ailleurs le plus important cheval de bataille du MNA mais aussi du FLN. En 1954 le MNA n'avait pas encore à s'inquiéter de la défection de la population ouvrière : la quasi-totalité de l'émigration lui était acquise et la campagne contre « la nouvelle guerre d'Indochine » était prise en charge par une large fraction du mouvement ouvrier et les minorités révolutionnaires. Seuls quelques anciens permanents, certains responsables locaux, quelques cadres de Paris et les membres du comité fédéral du MTLN en France n'ont pas suivi Messali. Mais cela n'a pas eu d'incidences majeures pour le parti messaliste. Pour preuve, un rapport des renseignements généraux (RG) sur l'action préventive et répressive en métropole, rédigé en mars 1961 releva à propos de l'année 1955 : « *en métropole, l'état-major messaliste tient en main la colonie algérienne. Le MNA n'a pour l'instant aucun rival sérieux. Il élabore une doctrine inspirée par les rancoeurs nées de la scission. Se disant solidaire de la rébellion algérienne, il n'ignore pas que celle-ci échappe à son contrôle. Il consacre tous ses efforts à l'organisation de ses bases dans ses fiefs de métropole (Nord, Est, région lyonnaise et bordure est du Massif-Central)* »<sup>42</sup>. Son influence fut contrebalancée comme nous l'avons vu avec la création fédération de France du FLN début 1955.

## 3° La propagande

---

### Le rôle de la presse

*La voix du Peuple* était le principal journal du parti messaliste. Publié dès décembre 1954 il fut saisi de nombreuses fois. Le numéro du 11 mars 1955 constitue le véritable axe programmatique des messalistes. Le MNA véhiculait aussi ses idées par le biais d'autres organes comme des séries de « lettres », « appels », « proclamations aux autorités française, au militants et au peuple algérien ».

*El Moudjahid* était quant à lui le journal du FLN. Comme son adversaire, il utilisait abondamment les tracts, brochures et autres bulletins intérieurs<sup>43</sup>.

Au sein de la presse française il est important de constater qu'une place importante était accordée au FLN. Le FLN bénéficiait effectivement de d'avantage de médiatisation que le MNA. Cela est en partie dû au fait que les actions frontistes étaient de loin les plus importantes et les plus nombreuses. Par ailleurs, la montée en puissance du FLN, visible car très rapide, conjuguée au livre de Colette et Francis Jeanson, *L'Algérie hors la loi*, paru fin 1955 concourut à placer chez les anticolonialistes français le FLN comme seul mouvement de résistance digne de ce nom<sup>44</sup>.

<sup>42</sup> Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN*, Fayard, 2002, Paris, p.454.

<sup>43</sup> Cf. l'annexe page 91 : tract du FLN distribué à Lyon le 19 septembre 1957.

<sup>44</sup> Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN*, Fayard, 2002, Paris, p. 413.

### Les discours

Chacun des deux mouvements diabolisa son adversaire grâce à des arguments puisés dans le passé, l'histoire ou la religion. « *Messali, c'est le culte de la personnalité, la dernière carte de la France* », proclamaient les dirigeants du Front. « *Le FLN n'est qu'un panier de crabes, le retour des renégats* », rétorquaient les partisans du MNA. Pour les « frontistes », quiconque refusait de se fondre dans le FLN était un diviseur et faisait le jeu de la France. Pour les messalistes, quiconque refusait de reconnaître le rôle historique joué par Messali et les organisations qu'il animait se place dans le camp du « réformisme ».

Cette obsession d'unité alimenta la division et la haine d'un parti contre l'autre.

La propagande du FLN resta celle héritée du PPA-MTLD. Les responsables du parti frontiste n'ont fait que recopier le genre d'organisation dans laquelle ils militaient déjà, soit une organisation à structure pyramidale et dans laquelle l'immigration est clandestine. Le discours frontiste reposait à la fois sur une base idéologique nationaliste selon laquelle la nation algérienne est une notion intangible et sur un discours pragmatique et réaliste (selon Larbi Ben M'Hidi : « *il suffit de lancer la Révolution dans la rue pour que le peuple l'adopte* »). Enfin, le FLN usait de moyens limités, notamment dus à sa structure clandestine. Ainsi, en 1956, le parti ne disposait pas de presse. Pour pallier aux manques de moyens dus à l'action clandestine et à l'absence d'implantation le FLN a multiplié les cellules en s'implantant dans de nouveaux secteurs et en signant par des actes sa présence progressive sur tout le territoire.

## III. Un climat de terreur

### A. « Une guerre dans la guerre »

#### 1° Du règlement de compte à une véritable politique terroriste.

De la simple bagarre au début de 1956, 1957 voit transformer les règlements de compte en « guerre d'extermination ». Les deux factions se dirigèrent vers une haine profonde les uns des autres, alors même que des Algériens appartenant au début au MNA étaient devenus frontistes. Il s'agissait dès lors d'une haine sans limite, disproportionnée, un engrenage sans fin qui conduisit à l'élimination de cadres et de militants. Bien évidemment, ces pertes furent à déplorer lors de la reconstruction de l'Algérie libre.

Le FLN esqua une politique de terrorisme urbain à partir de novembre 1956. Ne souhaitant pas que la guerre se prolonge car estimant que l'opinion française n'accepterait pas un long conflit, les dirigeants du FLN pensèrent que le terrorisme y mettrait un terme plus rapidement. Désormais, la politique du FLN était mue par une politique essentielle, résumée dans une expression « *le pouvoir est au bout du fusil* »<sup>45</sup>. Dès lors, tracts et communiqués se multiplièrent à l'appel des immigrés pour qu'ils agissent dans l'action et ne cessent pas le combat. Ces actions violentes puisaient leur légitimité dans le discours frontiste. Ce sentiment de justice rendue était d'autant plus renforcé que la cause du FLN était soutenue par une partie de la société civile française.

Voici l'exemple d'un communiqué du FLN à Lyon, publié dans le journal La République le 31 janvier 1957.

**« Bien que la presse réactionnaire essaye de minimiser l'ampleur du mouvement de grève des travailleurs algériens en France, en général, et à Lyon en particulier, il n'en demeure pas moins que ce mouvement est largement suivi. Dans la région de Lyon, la grève est totale. Tous les commerçant algériens ont fermé leurs établissements. Ceci démontre la solidarité des travailleurs algériens avec la lutte héroïque de leur peuple ; cela démontre aussi la conviction et l'esprit de sacrifice qui anime la colonie algérienne pour la cause nationale. »**

Malgré l'état de siège des quartiers N-A, les intimidations policières, les travailleurs algériens sont décidés à lutter jusqu'à la victoire finale.

Instruits par la lutte des classes ouvrières française, tiennent à profiter e ces expériences et font appel à leurs camarades français de manifester plus ouvertement leur solidarité prolétarienne.

<sup>45</sup> Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité, des origines à la prise de pouvoir (1945-1962)*, édition j.a, 1980, p. 197.

Les Travailleurs algériens se souviennent aussi des luttes héroïques de 1934-1936 ainsi que du sang commun qui a coulé lors du 14 juillet 1953.

***Frères algériens, votre cause est juste, le monde entier partage vos convictions. Le peuple français, dans sa majorité, approuve votre lutte. Alors, en avant, toujours dans l'action. Votre combat est le seul garant de la liberté et de la dignité humaine ».***

A la direction du MNA, les brides étaient plus lâches et l'utilisation de la force ne venait pas essentiellement des hauts dirigeants mais surtout des responsables locaux. L'action violente restait donc le fait des chefs de régions. La direction du MNA, quant à elle, se concentrait majoritairement sur les questions de morales. Dès 1956, le MNA estima que les Algériens résidant en métropole jouissaient de certains privilèges et que de ce fait, ils avaient tendance à se désintéresser de la situation en Algérie. Les responsables nationaux décidèrent donc de remettre en vigueur les consignes concernant l'interdiction de la consommation de boissons alcoolisées, des cigarettes, l'interdiction de fréquenter les cinémas exploités par des métropolitains et les maisons de passe clandestine. Cependant, l'application de cette stricte morale induisit également des violences, violences qui s'exerçaient sur les militants MNA eux-mêmes.

En effet, étant donné l'insuffisance des moyens, le respect de ces consignes devait être obtenu par des méthodes d'actions directes telles que celles employées en Algérie. Ainsi, dès 1956, le MNA se dota de six groupes dépendant de l'OS qui se virent dispersés dans chacune des kamas.

Ces groupes étaient chargés de la lutte armée contre les frontistes et contre les récalcitrants. En effet, la discipline était souvent menée par la force. Des interventions permanentes furent mises en œuvre pour faire respecter l'ordre moral du FLN et du MNA. Ainsi, les déplacements étaient surveillés et les individus fichés à l'aide d'un numéro de matricule. Les deux mouvements furent donc imputables de maintes exactions, tentatives d'homicides, meurtres. Ces violences furent commises à l'encontre des débitants d'alcool, des récalcitrants aux cotisations, des consommateurs d'alcool, des fumeurs et des adversaires politiques.

Les responsables régionaux eurent donc toute latitude quant à l'utilisation de la force, qui était tout de même fortement recommandé là où l'implantation FLN était importante.

Voici un exemple de procédure : lorsqu'une action était décidée contre un commerçant, des militants étaient invités à se comporter en consommateurs normaux. Puis arrivait une équipe de provocateurs qui demandaient à consommer du vin. Si le cafetier acceptait, les intéressés lui infligeaient une amende. Ils lui donnaient un délai pour le paiement et l'invitaient à ne pas aller se plaindre aux services de police. Si le cafetier se montrait souple, et c'était ce qui se passait dans la majorité des cas, l'affaire se réglait sans incidents. Si au contraire, le cafetier opposait un refus catégorique, une bagarre était déclenchée : provocateurs et consommateurs étant d'accord, le cafetier ne trouverait aucun témoin en sa faveur et dans la presque totalité des cas, s'il portait plainte, il ne ferait jamais mention des origines exactes de l'agression dont il a été l'objet.

Cet exemple montre bien que la notion de terrorisme s'applique dans sa globalité. Il est à la fois un terrorisme physique, qui évolue de manière fulgurante entre 1956 et 1957 en passant de l'agression à l'assassinat, mais aussi un terrorisme moral. Il restait très difficile pour un immigré algérien de trouver une autre issue à l'affiliation politique et à la pression morale.

Le quadrillage moral et financier était tel qu'aucune échappatoire n'était possible. Ainsi, de la récolte des cotisations à la prospection des recrues le rôle du MNA mais surtout du FLN s'accroît en un travail de contrôle et d'intimidation, au besoin par les groupes armés. Chaque hôtel, rue, quartier étaient incorporés dans un système de contrôle politique. Le recours aux groupes de chocs s'accroît de mois en mois. Ainsi, les ordres émanant de la Fédération de France du FLN étaient véritablement de lutter jusqu'à ce que mort des membres du MNA s'en suivent, et cela dans une véritable guerre d'extermination. Par la terreur, les hommes du FLN recherchèrent la destruction du MNA et le contrôle total de la population algérienne immigrée. De plus, ils appliquèrent une des recommandations émises par Ben Bella en 1955 « *liquider toutes les personnalités qui voudraient jouer à l'interlocuteur valable* ». Depuis la fin de 1957 ils y ajoutèrent la volonté d'affoler la population française et n'hésitèrent pas à s'attaquer aux forces de l'ordre.

Selon le témoignage de Mohammed Harbi, lorsque Boudaoud donna l'autorisation de contacter les chefs du MNA ce ne fut pas pour entreprendre un dialogue avec eux, mais bien pour les repérer afin de mieux les liquider comme il avait eu ordre de le faire. Plusieurs témoignages et documents parlent de victimes découpés en morceaux et déposés dans des malles. Ces pratiques auraient été communes aux deux partis.

Ainsi, un rapport de mai 1957 des services de la police française indique que « *si la rivalité entre le FLN et le MNA se solde, depuis assez longtemps déjà, par un nombre quotidien de morts et de blessés, elle a connu ces derniers mois, un caractère de violence jamais atteint jusqu'ici. C'est que l'intention du FLN de neutraliser rapidement et d'une façon absolue le parti rival se traduit désormais par une action beaucoup rigoureuse, les moyens d'intimidations utilisés auparavant n'ayant pas abouti aux résultats escomptés. Aussi, assiste-t-on dans le Nord, le Nord-Est, les régions parisiennes et lyonnaises à de nombreux et sanglants règlements de compte ; il semble d'ailleurs que la vigoureuse réplique du MNA aux attaques des frontistes n'ait pas manqué de surprendre ; certains voyaient en effet dans le parti de Messali qui opère en ce moment un redressement sensible- un mouvement affaibli et incapable d'opposer une longue résistance*»<sup>46</sup>.

Cette violence fut d'ailleurs largement renforcée en janvier 1957 lorsque le FLN et le MNA rejetèrent les déclarations d'intention formulés par Guy Mollet, considérant que ses propositions n'apportaient rien de nouveau<sup>47</sup>.

Le discours de Guy Mollet a ainsi conduit au raidissement de leurs positions, le FLN considérant même son discours comme un acte d'intimidation et de menace. Conséquence de ce refus de coopération, les pouvoirs spéciaux furent étendus à la métropole le 20 juillet 1957.

### Les Organisations Secrètes (O.S)

Pour créer les commandos d'exécution de l'O.S du FLN, il était fait appel à des volontaires, appelés habituellement « *volontaires de la mort* » et ayant prêté serment sur le Coran. Ils devaient s'abstenir de toute activité politique, échappaient même à la cotisation et aux collectes pour se consacrer uniquement aux tâches qui leurs étaient confiées : attentats, sabotages, exécution de policiers, de militaires...

<sup>46</sup> Bulletin RG n° 23, mai 1957, l'activité du FLN en métropole in Benjamin STORA, *Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992*, Fayard, 1992. p.162

<sup>47</sup> Propositions de Guy Mollet : offre inconditionnelle de cessez-le-feu, égalité des droits entre les deux communautés, élections au collège unique avec garantie internationale, large autonomie de gestion, maintien des liens indissolubles avec la France.

Le commando d'exécution, ou cellule de choc, comprenait le chef de cellule ainsi que deux ou trois hommes, qui habitaient, en principe, le même quartier. Les relations entre individus étaient réduites au strict minimum, dans le but de ne laisser échapper aucune information et pour ne pas laisser s'infiltrer des espions. Le chef de commando ne connaissait que ses chefs de cellule. Les hommes d'une cellule ne connaissaient pas ceux des autres cellules. Le chef du commando agissait sur ordre du « régional » qu'il rencontrait régulièrement selon le rendez-vous fixé par le chef régional à la dernière entrevue. Les chefs des commandos ne se rencontraient jamais et les réunions se tenaient dans des lieux publics. De plus, les « choquistes » étaient constamment mis en garde contre les surveillances policières.

L'utilisation de pseudonymes et la dissimulation de leurs domiciles devinrent des outils indispensables à la survie des cellules.

Chaque cellule disposait d'un armement qui lui était spécifique, à savoir des couteaux à cran d'arrêt, deux ou trois revolvers, parfois un pistolet-mitrailleur, une valise d'explosif comportant environ dix kilogrammes d'explosifs, des mèches et des détonateurs électriques ou à mèches<sup>48</sup>. Outre des détails d'organisation, le système était le même pour le MNA. Avant son évolution au début des années 1950, l'O.S s'appelait « groupe de choc » et sa fonction première était d'assurer la sécurité des hauts responsables du MNA. En 1950, les groupes de chocs évoluèrent vers la préparation de la guérilla. Après 1955, ces groupes assurèrent la protection contre les raids du FLN. Les groupes continuèrent d'assurer la protection de Messali. Ainsi, chaque kasma fournissait des équipes de dix hommes, se relayant autour de sa maison après 1959.

Un groupe comptait environ un trentaine d'hommes, sur la base d'un groupe par kasma, articulé en cinq ou six cellules de quatre hommes chacune. Là aussi le cloisonnement était strict. Les membres des différentes cellules ne se connaissent pas, ceux d'une même cellule n'avaient pas de relations entre eux. Le Colonel, Schoen, écrit, dans le Bulletin politique mensuel du 1<sup>er</sup> semestre 1956 que les « *choquistes et leurs chefs sont souvent mutés, les hommes tournent entre les villes* », les « *chefs de groupes bénéficient de la plus grande liberté, tant pour les choix des exécutants que pour l'organisation intérieure* », mais c'est la direction qui « *indique les actions à mener* ».

Cette extrême mobilité permettait aussi de ne pas faiblir au moment de l'exécution, si jamais le tueur venait à connaître la victime.

### Un bilan particulièrement sanglant

Entre 1956 et 1957, un musulman sur 80 vivant en France a été victime d'un affrontement<sup>49</sup>. Rapporté à la population métropolitaine de l'époque ce taux donne un chiffre de 550 000 victimes. En 1956 en France les luttes intestines provoquèrent la mort de 76 personnes et 510 blessés.

Quant aux chiffres de 1957, ils témoignent d'une montée extrêmement violente et rapide des attentats meurtriers : 817 morts et 3088 blessés. Un grand nombre des membres des deux partis ne luttèrent finalement que contre leurs compatriotes dans de cruels combats où tous les moyens étaient utilisés, comme l'exécution pour l'exemple. Et ce conflit inter-nation

<sup>48</sup> Archives départementales du Rhône, 437 W 81 : Attentats commis par le FLN, direction générale de la sûreté nationale au préfet, 1958.

<sup>49</sup> In l'Express, 1983.

s'opéra au détriment des forces du pays et de la lutte pour l'indépendance. Les chiffres confirment que la lutte des nationalistes en France contre la police et l'armée française ne fut pas l'objectif principal. Le combat des Algériens en France fut d'abord livré contre d'autres Algériens. Ainsi, le bilan est lourd dans l'émigration. Au total, la guerre civile aura conduit à 12 000 agressions, 4 000 morts et près de 9 000 blessés<sup>50</sup>.

René Codis, mécanicien rue Paul Bert à Lyon, fut témoin d'un attentat en 1958. Son témoignage caractérise bien l'atmosphère de violence qui régnait au cœur des quartiers partisans à Lyon.

**« Je me suis trouvé témoin involontaire d'attentats, enfin de règlements de comptes. J'ai su après par des gens qui travaillaient avec moi et puis on l'a su le lendemain dans le Progrès que c'était entre le FLN et le MNA. Je marchais quand soudain quelqu'un m'a dépassé, à jeté quelque chose dans le bistrot devant lequel je passais tous les jours pour aller à la poste, une grenade sans doute, et ça a explosé. Ils avaient tirés des rafales de pistolet mitrailleur sur les consommateurs, il y avait du sang partout, les gens criaient. Un autre jour, alors que je devais prendre le bus rue de l'épée, il y avait aussi un bistrot. Des gens sont arrivés, ont sorti de leurs vêtements des pistolets-mitrailleurs, qui ont tiré sur les consommateurs et sont partis en courant. La police est arrivée en fourgon, puis les ambulances, elle a barricadée le quartier, l'endroit ne restait pas très sûr car il y avait la possibilité de ripostes. La place du Pont à l'époque c'était une place sensible. Les gens râlaient un peu de cette guerre en France, de cette guerre musulman-musulmane. C'était un quartier où les gens en avaient marre de ce genre d'activité. Les musulmans n'étaient pas une communauté envahissante, ce qui était dommage c'est qu'elle réglait ses comptes entre elle, ça ne nous regardait pas tellement ».**

Dès 1957 les chiffres témoignent bien de cette atmosphère de terreur<sup>51</sup>. Au premier semestre 1957 dans le Rhône, les assassinats, meurtres et tentatives de meurtres firent 14 morts et 33 blessés. Les agressions, coups et blessures provoquèrent 170 infractions, 204 victimes, 172 arrestations et 135 condamnés. Concernant le port d'armes prohibées, ainsi que la détention d'armes on comptait 65 infractions, 66 arrestations et 49 condamnations. Les atteintes à l'intégrité du territoire furent le fait de 17 membres du FLN, de 20 militants du MNA et engendrèrent 28 arrestations et 8 condamnations. Enfin, les entraves à la liberté du travail conduisirent à 8 infractions, 10 arrestations et 4 condamnations<sup>52</sup>.

Les luttes furent d'autant plus sanglantes que de nombreux morts le furent par hasard. Ce fut notamment le cas pour les personnes qui se trouvaient dans les rues au moment des fusillades, ou pour les consommateurs qui se trouvaient dans les cafés visés. En effet, les attentats étaient tantôt dirigés contre ceux que leurs fonctions appelaient à réprimer le terrorisme et tantôt contre n'importe quel agent.

<sup>50</sup> In Le Monde du 20 mars 1962.

<sup>51</sup> Cf. l'annexe page 93 et 94 : état numérique des arrestations Nord-africaines en 1957 et victimes des attentats entre algériens en 1956.

<sup>52</sup> Archives départementales du Rhône, 487 W 81 : la criminalité Nord-africaine dans la 8<sup>ème</sup> région pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1957, crimes et délits se rattachant à l'activité FLN et MNA. 8<sup>ème</sup> région : Ain, Allier, Hautes Alpes, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy de Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.

Cela conduisit évidemment à des chiffres d'une extrême brutalité : en métropole, d'avril à octobre 1957 880 agressions ont été commises par des Algériens et ont fait, officiellement, 330 tués dont 12 métropolitains.

De novembre 1957 à janvier 1958 il y eu 969 attentats causant 336 tués dont 9 métropolitains et 741 blessés dont 35 métropolitains.

Ali Haroun, dans son livre *La 7e wilaya*, relate une exécution collective des militants du FLN par le MNA. « *Un commando de trois hommes fait irruption dans un baraquement de la banlieue lyonnaise, près de Villeurbanne, où dorment huit hommes. Ils égorgent un homme, Abdallah Madi, dépouillent ses victimes de 64 000 anciens francs qu'elles possèdent et vident sur elles les chargeurs de leurs mitraillettes. Bilan : 7 morts et un rescapé. Les auteurs de l'attentat viennent de l'hôtel Badri, forteresse du MNA, place Guichard* ».

Cet évènement montre la manière dont les commandos MNA procédaient.

Au contraire du FLN qui proclamait mener des attentats ciblés (à partir de 1957), les messaliste ne faisaient souvent pas de distinction lorsqu'ils devaient mitrailler les cafés des opposants. Cette différence d'action n'était en rien la volonté de plus de violence de la part des militants et dirigeants MNA car les deux partis recouraient autant à la violence meurtrière l'un que l'autre. L'absence de ciblage de la part des messalistes était surtout due à la faiblesse de son service de renseignements. Le MNA répondait ainsi à l'aveuglette aux attentats frontistes tandis que le FLN visait en premier lieu les responsables messalistes. Les dirigeants du FLN estimèrent leur méthode plus judicieuse dans le sens où ils ne désespérèrent pas de rallier, après l'élimination des cadres, la masse des militants du MNA. Résultat, de mi-septembre à mi-octobre 1957 la direction du MNA se vit décapitée. Ainsi, le 20 septembre 1957 Ahmed Semmache, responsable de la région parisienne de l'UTSA et un des promoteurs de la centrale syndicale messaliste fut assassiné. Le même sort attendait Ahmed Bekhat, secrétaire général de l'UTSA, retrouvé mort le 22 octobre 1957 dans un terrain vague à Colombes<sup>53</sup>.

Statistiques de la violence à Lyon en 1956 et 1957, exercé par des Nord-africains ou à leur encontre.

Chiffres recensés à partir des coupures de journaux lyonnais.

Dans le terme « attaques » sont regroupés les actes suivants : vols, raids, fusillades, demandes violentes de rançon.

Attaques, blessures et morts sont principalement liés aux vol de vêtements, de bijoux, d'argent, du non-respect de la religion islamique (boisson, tabac), et du conflit politique opposant MNA et FLN.

1956

---

<sup>53</sup> In l'Express, 1983.



	Attaques	Blessés	Morts
Janvier	4	4	
Février	8	3	1
Mars	2	1	
Avril	7	4	2
Mai	12	6	1
Juin			
Juillet	7	4	1
Août	8	8	
Septembre	3	2	
Octobre	3		
Novembre			
Décembre	2	2	2
Total	56	34	7

1957

	Attaques	Blessés	Morts
Janvier	2	2	
Février	8	3	
Mars	4	4	2
Avril	5	11	8
Mai	4	1	
Juin	7	6	2
Juillet	8	12	2
Août	1		4
Septembre	8	4	4
Octobre	5	3	7
Novembre	5	2	
Décembre	9	9	8
Total	66	66	37

## B. La politique ferme de la préfecture de Lyon

### 1° Prévention et répression policière

La réactivité de la police française aux règlements de comptes entre les deux factions nationalistes algériennes se fit assez tardivement, surtout si on compare la vitesse à laquelle la Fédération de France du FLN a organisé ses réseaux sur le territoire français. Avant mi-1956-1957, la police française n'a réagi que sporadiquement, sans véritable politique de rétablissement de l'ordre. Plusieurs explications peuvent être envisagées. Tout d'abord les moyens utilisés se réduisaient à peu de chagrin : patrouilles aveugles et opérations de contrôle menées maladroitement et conséquemment mal perçues par ceux qui les subissaient. De plus, « *la police ne parvint pas toujours à rétablir l'ordre, se sentant peu*

*soutenue par une hiérarchie hésitante, désavouée par le juridisme pointilleux de l'appareil judiciaire* »<sup>54</sup>. Enfin, les services officiels et l'opinion publique ne se sont intéressés que tardivement aux conséquences de cette lutte fratricide.

A partir du milieu de l'année 1956, tout changea, que ce soit au niveau national ou à l'échelle de la préfecture de Lyon<sup>55</sup>.

Le ministère de l'Intérieur entendit mettre fin au terrorisme en agissant à la base. La direction de la sûreté générale constata un accroissement très sensible du nombre des achats de meublés, d'hôtels, de restaurants et surtout de débits de boisson, effectués par des Algériens.

Or, comme nous l'avons vu en amont, les garnis, cafés et hôtels étaient les lieux où se tenaient les réunions frontistes et messalistes et où les deux partis étaient le plus susceptibles de recruter de nouveaux militants et donc de mener une propagande active. Face à ce constat, le ministère de l'Intérieur ordonna le 20 septembre 1957 à tous ses préfets de procéder dans leurs départements au recensement des commerces dont les Nord-africains étaient propriétaires ou gérants, en relevant les mutations dont ils auraient fait l'objet depuis 1955.

En plus de ces indications, une enquête de police fut effectuée sur les nouveaux tenanciers lors de chaque achat. Une batterie de mesures fut alors mise en place : surveillance active, découragement des transactions par tous les moyens administratifs, mise en garde à vue des participants aux réunions clandestines et si possible fermeture des commerces où se déroulaient ces réunions. Résultat, de janvier à octobre 1957, treize débits de boissons Nord-africains fermèrent en France par mesure administrative.

Dans le Rhône, la situation est similaire. Le préfet du Rhône, Roger Sicard, adopta en mars 1956 des mesures préventives de contrôle dans les milieux Nord-africain : « *il est apparu nécessaire, à la fois pour rassurer la population métropolitaine inquiète de ces montées antifrançaises et pour protéger les travailleurs Nord-Africains désireux de se tenir en dehors de cette agitation, de prendre un certain nombre de mesures préventives* »<sup>56</sup>.

Résultat, la police visita les garnis par groupe de cinq par opération, et tous les locataires firent l'objet de fiches d'identification et d'un contrôle de leur moyen d'existence. Ces opérations étaient prévues entre le 5 mars et le 27 avril 1956. Les cafés tenus par des Nord-Africains furent également vérifiés lors de seize opérations de contrôle spéciales et simultanées entre le 7 mars et le 27 avril 1956. Ces interventions permirent à la police de fermer un café MNA pendant plusieurs mois et d'interpeller des activistes FLN au moment où ils tenaient une réunion au siège FLN pour arrêter les modalités d'une manifestation sur la voie publique. Les contrôles ciblés n'étaient pas les seuls moyens mis en œuvre. De nombreuses opérations sur la voie publique se déroulèrent également rue Mercière, dans les quartiers de la Guillotière et de la Part-Dieu, les deux quartiers les plus fréquentés par les Algériens.

<sup>54</sup> Raymond Muelle, *La guerre d'Algérie en France, 1954-1962*, Presses de la Cité, 1995, p.30.

<sup>55</sup> En 1957 les parlementaires évoquaient l'idée d'une force de police auxiliaire pour faire face à la montée de la violence. Le directeur de la police judiciaire le rejeta, considérant qu'il était impossible de spécialiser un service du fait de l'origine d'une fraction de la population, sous peine d'introduire dans la répression une notion discriminatoire contraire aux principes du droit constitutionnel. La préfecture de Lyon, si elle ne forma pas spécifiquement un groupe de policier à la gestion du terrorisme du MNA et du FLN, porta une attention toute particulière à l'encontre des membres des deux partis et des politiques spécifiques furent mises en œuvre.

<sup>56</sup> Cf. annexes page 95 : photographies d'arrestations de Nord-Africains par la police municipale lyonnaise, tirés du journal *l'Echo-Liberté*.

Ainsi, le rapport de la préfecture du Rhône fit état de seize contrôles entre le 6 mars et le 2 avril 1956. Les opérations sur la voie publique consistèrent à vérifier chaque nuit l'identité des passants grâce à des patrouilles cyclistes et des CRS. Puis tout individu douteux (démuni de papiers ou ne justifiant pas de moyens d'existence réguliers) était emmené passer une anthropométrie dans les locaux du S.R.P.J (Service régional de police judiciaire) et une notice de renseignements était adressée au dernier lieu de résidence et à la commune mixte d'origine. Une « brigade Nord-africaine » composée d'inspecteurs spécialisés fut mise en place en juin 1957 avec l'appoint d'inspecteurs venus de Tunisie et du Maroc.

Enfin, la préfecture avait aussi prévu le renforcement des contrôles (fouille des bagages) en gare de Lyon-Perrache, lieu de transit majeur entre le nord et le sud. En effet, de nombreux militants arrivaient de Paris à cette gare avec pour mission de redistribuer armes et tracs aux délégations lyonnaises<sup>57</sup>.

Ainsi, le chef de l'antenne d'accueil pour musulman de la gare de Lyon Perrache signala le 16 août 1957 à Monsieur Faure Brac, directeur de cabinet du préfet du Rhône, que certains voyageurs musulmans, en provenance de Paris, du Nord et de l'est, à destination de Lyon, « *voyagent avec des valises très lourdes qui nécessitent souvent deux hommes pour les porter* »<sup>58</sup>.

Cependant, la conduite des enquêtes et la recherche des renseignements demeuraient une tâche extrêmement difficile pour les services de police, dû notamment aux conditions de vie matérielles, aux différences de langage, et aux craintes des repréailles qui conduisaient souvent les témoins d'attentats au silence. C'est pourquoi à partir du premier trimestre de 1957 le commissariat central de Lyon précisa et renforça ses moyens d'actions.

Dans un premier temps plusieurs types de fichiers de reconnaissance furent constitués : les fichiers des hôteliers, loueurs de garnis et cafetiers Nord-africains, les fichiers des voitures et engins à deux roues soumis à immatriculation dans le département et déclarés par des Nord-africains, un fichier général de la population Nord-africaine, qui comprenait environ 22 000 noms contrôlés depuis deux ans et demi et un fichier politique comprenant environ 3 000 noms. Ce dernier fichier était divisé en trois catégories :

les fiches vertes concernant les individus dangereux dont l'activité a été nettement décelée, les fiches rouges correspondant aux individus très suspects et les fiches blanches indiquant les individus ayant attiré l'attention dans le cadre d'une activité quelconque (délégués d'usines, appartenance U.S.T.A, U.G.T.A).

Un travail de fond était également conduit envers les employeurs de main d'œuvre Nord-africaine. « *Les actions de terrorisme conduites par certains éléments Nord-africain inquiètent, à juste titre, la population métropolitaine. La masse des travailleurs Nord-africaine, qui est la première touchée par ces actions, subit plus qu'elle ne soutient, mais elle est susceptible d'un entraînement passionnel* »<sup>59</sup>.

La police recommandait donc aux employeurs de main d'œuvre Nord-africaine (13 534 recensés en 1956 par les services de la direction départementale du travail et de la main d'œuvre du Rhône) de s'efforcer de mieux connaître les ouvriers, de ne pas embaucher quelqu'un sans savoir d'où il vient, de se méfier de ceux qui changent

<sup>57</sup> Archives départementales du Rhône, 437W 78 : Préfet du Rhône, 13 mars 1956 concernant les mesures préventives de contrôle sur les milieux Nord-Africain.

<sup>58</sup> Archives départementales du Rhône, 437W 78.

<sup>59</sup> Archives départementales du Rhône, 437W 78.

systématiquement d'entreprises, de ne pas créer d'équipes uniquement constituées de Nord-africain, d'effectuer des rondes après les travaux du soir pour éviter les sabotages, de prendre de fréquentes liaisons avec les entreprises voisines pour coordonner les actions de surveillance et de se prêter l'aide nécessaire.

La police reconnaît cette politique comme étant un peu inquisitoriale mais néanmoins indispensable et qui a donné de bons résultats à Lyon. Cela consistait en un contrôle (garnis, cafés et certaines rues, spécialement fréquentés par les Algériens) quotidien et souvent à l'improviste par des équipes mixtes de gardiens et d'inspecteurs. Plus que pour arrêter de potentiels suspects, cette mesure a surtout créé pour les « éléments douteux » un climat d'insécurité très efficace.

Résultat de cette politique de fermeté, on constate que, d'une façon générale et à partir du 1<sup>er</sup> semestre 1957 les tribunaux eurent tendance à se montrer plus sévère. Ainsi, les décisions prises par la Cour d'Appel aggravèrent généralement les peines de premières instances. Par exemple, la peine d'un mois de prison et 15 000 francs d'amende pour une affaire d'atteinte à l'intégrité du territoire national au jugement de tribunal correctionnel de Roanne fut infirmée par l'arrêt de la cour de Lyon, qui éleva la peine à cinq et six mois de prison et trois et cinq ans d'interdiction de séjour, à l'encontre des deux Nord-africains jugés. Les décisions de justice concernèrent surtout les atteintes à l'intégrité du territoire, les coups et blessures, les entraves à la liberté du travail, les tentatives de vol avec violence, les ports d'armes et les homicides volontaires<sup>60</sup>.

	Semaine du 24 au 30 août	Semaine du 31 août au 7 septembre	Semaine du 14 au 20 septembre	Semaine du 21 au 27 septembre
Interpellations	6 923	5 429	4 000	2 927
Contrôle à la gendarmerie	110	133	41	14
Déférés à la sûreté urbaine	31	13	13	7
Jugés	2 (pour insoumission et pour notification jugement par défaut)	2 (pour atteinte à l'intégrité du territoire)	2 (pour contrainte par corps)	Néant

<sup>60</sup> Archives départementales du Rhône, 437 W 81.

	Semaine du 28 septembre au 5 octobre	Semaine du 6 au 11 octobre	Semaine du 12 au 18 octobre	Semaine du 19 au 26 octobre	Semaine du 27 octobre au 1 <sup>er</sup> novembre
Interpellations	2 768	2 470	3 025	2 279	3 485
Contrôle à la gendarmerie	7	13	14	5	15
Déférés à la sûreté urbaine	6	9	11	2	6
Jugés	2 (vol d'une motocyclette)	2(détention d'armes)	Néant	Néant	Néant

S'il est vrai que la répression policière a permis de démanteler les réseaux FLN et de les priver pendant un laps de temps, court, de leurs hauts responsables, l'attaque frontale entre les deux entités s'est avérée arriver trop tard pour juguler la montée en puissance du FLN et donc conjointement la montée en puissance de la violence.

La répression fut d'autant plus ciblée vers le FLN que, selon de nombreux travaux d'historiens et de témoignages de l'époque, il y aurait eu une forte collusion entre le MNA et la police française<sup>61</sup>. Pour Saad Abssi, le MNA comptait beaucoup de traîtres dans ses rangs. Il ajoute même qu'en 1960 « *les locaux du MNA étaient surveillés par la police et que ses militants ne subissaient aucunes d'arrestations* ». Ce sont là les signes visibles du soutien policier au mouvement. A l'échelle interne, certaines sources prétendent que Messali entretenait des relations avec les Renseignements Généraux depuis 1949. Selon ces mêmes sources, il aurait été sollicité à nouveau en 1959, mais aurait refusé une nouvelle coopération avec la police. De plus, les rumeurs de compagnonnage policier français avec des équipes se réclamant du MNA et la libération de Messali en 1959 renforcèrent les soupçons.

En même temps que cette compromission renforça l'action de la police sur le FLN, elle déconsidéra largement le MNA, dont certains membres y voyaient là l'occasion de rallier le FLN.

## 2° Les conséquences de la politique de la préfecture.

La politique de fermeté de la préfecture contribua largement à une levée de bouclier, certes timide, provenant à la fois des militants et de la population algérienne. Résultat, un sentiment croissant de lassitude naquis, engendrant notamment la multiplication des dénonciations. Il est cependant important de noter que ce sentiment pris son terreau dès le début de la lutte entre MNA et FLN, mais de manière assez sporadique. Pour exemple, les ouvriers Nord-africains de l'usine Zenith de Lyon ont fait l'objet d'une pression de la part du MNA les incitant à débrayer le 4 mai 1956. L'un deux, Hacène Cheloiha, fut directement menacé de représailles s'il ne contribuait pas pécuniairement à la lutte anti-colonialiste. Les 25 ouvriers

<sup>61</sup> Je n'ai malheureusement pas réussi à entrer en contact avec des personnes ayant appartenus au MNA. Deux hypothèses peuvent être émises à cet état de fait. Le MNA était le perdant de la guerre, ce qui signifie qu'il y ait pu y avoir une épuration de ses cadres et de ses militants au moment de l'indépendance. Seconde hypothèse, que les anciens MNA se soient alliés au FLN à la fin de la guerre et n'osent pas se réclamer comme ayant fait parti du mouvement des vaincus.

n'avaient pas pour habitude de suivre les ordres de débrayage lancés par les mouvements nationalistes<sup>62</sup>.

Début 1958 on nota à Lyon une profonde lassitude et méfiance de la part des travailleurs musulmans face aux activités du MNA et du FLN.

Cette lassitude s'est accrue fin février du fait de l'effondrement du MNA et de l'emprise presque totale du FLN. De l'avis des observateurs musulmans, il était opportun de saisir l'occasion qu'offrait cette situation nouvelle pour accélérer la déchéance du FLN par une active campagne psychologique<sup>63</sup>.

De plus, « *le ras le bol des honnêtes travailleurs algériens* », selon une expression du journal *Le Progrès*, se faisait de plus en plus sentir à la fin de 1957 et au début de 1958, facilitant la tâche de la préfecture.

A ce propos, deux thèses s'opposent sur l'esprit qui règne chez les travailleurs algériens à l'époque. L'une des théories, largement abondée par la police française, voit les immigrés comme une masse qui cotise auprès du MNA et du FLN uniquement parce qu'elle y est contrainte. L'autre thèse repose sur le fait que, si effectivement les cotisations sont plus obligatoires que volontaires et que les réfractaires risquent leurs vies en cas de refus de paiement, il est faux de considérer que tous les Algériens en France sont dans une position attentiste et ne font que subir cette politique de la terreur.

Au contraire, ils auraient pleine conscience de participer, à leur modeste échelle, à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Cependant, il est important de noter qu'il est fort probable que certaines cotisations eues été le fait de racketteurs, qui sous couvert d'action politique, terrorisaient la population. Pour Mohammed Harbi, l'émigration dans son ensemble était hostile à des règlements de comptes meurtriers et de surcroît devenus incontrôlable. « *Ces luttes sont devenues le fait d'appareils armés et dans de nombreuses localités les émigrés font allégeance à l'un ou à l'autre camp, en dehors de tout critère politique* ».

La pression des activistes MNA et FLN sur l'ensemble des groupements de travailleurs nord-africains depuis janvier 1957 dépassa peu à peu le stade de la « collecte de solidarité » pour atteindre celui de la menace et de la répression contre les « tièdes ». Avant 1957, les deux mouvements se contentaient de menaces verbales ou écrites, et de « corrections sommaires ». Désormais, la primeur était aux expéditions punitives dirigées par chaque parti contre les cafés ou les individus. De plus, lors des journées de grèves préconisées par le FLN et le MNA les entraves à la liberté du travail et les représailles contre les réfractaires prirent un caractère plus marqué<sup>64</sup>.

Saad Absi refuse d'accepter une telle thèse. Selon lui, les Algériens « *n'étaient pas opprimés pour payer les cotisations. La rigueur du FLN pouvait faire peur, mais elle ne s'est jamais exercée individuellement. Cela donne l'impression de la terreur, or il s'agit seulement d'une réponse à un contexte, une situation de guerre* ».

Au sein même du FLN et du MNA la tension se faisait sentir. Les militants et les cadres se lassèrent progressivement d'une guerre fratricide qui tuait de plus en plus. Ainsi, l'action psychologique et sociale entreprise par le préfet s'avérait payante. Les dirigeants du FLN constatèrent d'importantes dégradations dans la discipline des deux partis, pourtant clé de

---

<sup>62</sup> Archives départementales du Rhône, 437 W 88, RG, mai 1956

<sup>63</sup> Archives départementales du Rhône, rapport de la prison St Paul, avril 1958

<sup>64</sup> Archives départementales du Rhône, 437 W 81, 10 juillet 1957.

voûte de leur ossature. Ainsi, les responsables n'effectuèrent plus leur travail, les querelles entre les kabyles et les arabes s'intensifièrent, les militants et adhérents refusèrent de payer leurs cotisations, ce qui se traduit notamment par la multiplication des interventions des groupes de chocs. De plus, l'état d'esprit basé sur la lassitude, la méfiance et l'espoir, a fait se regrouper les musulmans selon leurs origines, tant est si bien que le FLN devait faire face à des problèmes de régionalisme<sup>65</sup>. La conjugaison de tous ces problèmes amena à la multiplication de la collaboration des victimes avec la police<sup>66</sup>, lassées de devoir payer au prix fort l'indépendance de l'Algérie.

<sup>65</sup> Archives départementales du Rhône, 668 W 86.

<sup>66</sup> Archives départementales du Rhône, 437W 78.

## Conclusion

La course de fond instaurée entre le Mouvement nationaliste algérien et le Front de libération nationale pour acquérir le pouvoir aura finalement été remportée par le FLN, devenu parti vainqueur de la guerre et unique interlocuteur face au gouvernement français. Au final, la lutte intestine jouée dès 1956 aura portée ses fruits, au détriment de milliers de morts et de l'instauration d'un climat de terreur. Ainsi, en janvier 1962, à la demande d'un député non-inscrit du Nord, Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, précise le nombre de musulmans victimes, en métropole, de l'affrontement entre diverses factions du nationalisme algérien. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1956 et le 31 décembre 1961 il y eu 3 889 morts et 7 678 blessés<sup>67</sup>.

Deux raisons majeures peuvent être prises en compte pour expliquer la défaite du MNA. Historiquement installé sur le territoire français, Messali Hadj n'a dans un premier temps pas cru à une possible implantation puis progression du FLN, se reposant ainsi sur ses acquis. Or la machine frontiste fut d'une efficacité extrême, rattrapant son retard sur l'organisation logistique et humaine des messalistes. Résultat, en 1958, si le MNA conserve certains fiefs messalistes dans l'est et le nord de la France, le FLN possède une mainmise quasi-totale sur le territoire français et sur la population émigrée.

Cette domination passe par exemple par la méthode dite du « quadrillage », orchestrée par le FLN. En effet, au premier trimestre de 1958, les responsables frontistes ont systématiquement organisé le « quadrillage » de l'agglomération lyonnaise afin qu'aucun travailleur musulman n'échappe aux cotisations, ce qui a d'ailleurs encore contribué à accentuer le sentiment de lassitude des Algériens. L'intensivité du quadrillage était telle que les Algériens arrivant en ville ne pouvaient pas trouver de logement ni de travail sans être politisés. S'ils ne voulaient pas intégrer le FLN, il n'était pas possible pour eux de rester.

Le parti frontiste agissait effectivement à tous les niveaux, jusqu'à celui de l'entreprise. Ainsi, les nouveaux arrivants devaient s'en référer au FLN pour trouver un emploi.

En lien étroit avec la montée en puissance du FLN, le MNA connut dans le même temps une crise interne qui l'achèvera. Début janvier 1959 une dizaine de cadres du MNA se réfugièrent dans les bureaux du FLN, à Bon, avant de « se rendre à Tunis pour officialiser leur ralliement »<sup>68</sup>. Le 9 février ils annoncèrent leur prochain départ pour Tunis afin de dénoncer la collusion de Messali avec la France<sup>69</sup> et de préparer l'éviction de Messali du parti. En effet, le chef messaliste, sentant le vent tourner, avait commencé début octobre 1958 à remplacer les principaux chefs du parti, qu'il soupçonnait d'être en pourparler avec le FLN, par des syndicalistes de l'USTA. Il remit ainsi l'organisation politico-financière de son parti au chef syndicaliste de l'UTSA, Bensid et appela sa nouvelle équipe dirigeante « Comité de salut Public ».

---

<sup>67</sup> In *L'Express*, semaine du 24 au 30 avril 1987.

<sup>68</sup> Jacques Valette, *La guerre d'Algérie des Messalistes 1954-1962*, L'Harmattan, Paris, 2001, p.94.

<sup>69</sup> Dès la fin de l'année 1957 le MNA se replie sur lui-même, accusé par le FLN mais aussi par des militants et responsables messalistes, d'être de mêche avec la police française, lui demandant sa protection en échange d'informations.



De plus, fin août 1958, Messali interdit aux groupes de chocs de s'associer aux actions du FLN en France. A cette époque, un grand nombre de militants était fasciné par la violence de l'action du FLN et c'est ainsi qu'en août et septembre 1958 certains vinrent de Belgique pour demander l'ordre de passer à l'action, ce que Messali leur refusa. A partir de cet épisode, un fort sentiment de malaise s'installa. Par exemple, deux syndicalistes, Outaleb Mohand et Mechouche Brahim publièrent un article anti-gaulliste dans le journal de l'USTA, alors que Messali venait tout juste d'interpréter positivement les propos de De Gaulle en 1958<sup>70</sup>.

A Lyon, le MNA ne s'imposait plus non plus comme une alternative fiable dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Pour preuve, ses pertes financières étaient élevées, les messalistes ne parvenant plus à juguler le départ de ses adhérents vers le parti adverse, le privant dès lors d'une demi-douzaine de militants entraînés. Le moral était atteint et le MNA cédait progressivement du terrain partout en France, amputé d'une partie de sa direction. Miné par une crise interne et des accusations de collaboration avec la France, le MNA disparaît en 1959, laissant place nette au FLN. C'est bien ce dernier, au sein du GPRA, qui négocia avec la France les accords d'Evian le 18 mars 1962<sup>71</sup> et qui guida les premiers pas d'un état algérien désormais indépendant.

---

<sup>70</sup> Le 3 octobre, de Gaulle propose le [plan de Constantine](#) afin d'instaurer à terme une égalité entre les différentes communautés d'Algérie. Puis il offre la « paix des braves » le 23 octobre. Le FLN refuse et réagit en formant le [GPRA](#) .

<sup>71</sup> Accords d'Evian : cessez le feu immédiat s'appliquant sur tout le territoire algérien.

# Annexes

## Chronologie

### 1955

---

- 25 janvier : [Jacques Soustelle](#) est nommé gouverneur général avec pour mission de négocier des réformes avec les modérés algériens.
- 3 avril : Edgar Faure promulgue l' [état d'urgence](#) en Algérie.
- 8 juillet, le FLN crée l'UGEMA (Union Générale des Étudiants Musulmans d'Algérie).
- 20 août : des combattants du FLN massacrent plusieurs centaines de pieds-noirs dans le Constantinois (notamment à El Halia). La répression fera officiellement 1 273 morts.
- 23 août, le gouvernement riposte en décidant le rappel du contingent libéré.
- 30 septembre, le problème de la « question algérienne » a été inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies.

### Janvier 1956

---

- 2 janvier : Guy Mollet est appelé à former un nouveau gouvernement, victoire SFIO et radicaux mendéssistes.
- 7 janvier : Les [oulémas](#) publient un manifeste en faveur de l'indépendance.
- 14-15 janvier : Congrès extraordinaire de la SFIO à Puteaux. La résolution générale qui se prononce pour une solution pacifique et démocratique du problème algérien est accueillie favorablement par Messali et rejeté par le FLN.
- 17 janvier : Messali est placé au secret à Angoulême.
- 19 janvier : Assassinat par le FLN du Dr. Benzerdjeb, pro-messaliste.
- 22 janvier : [Albert Camus](#) appelle en vain à la trêve civile.
- 27 janvier : Scission du Comité entre les partisans d'une Table Ronde et le FLN.
- 30 janvier : Les dirigeants de l'UDMA, les Centralistes et les Oulémas rallient le FLN.

### Février 1956

---

- Renforcement des liens entre le MNA, les syndicats enseignants (FEN) et la gauche socialiste et révolutionnaire. Structuration et développement du parti, 10 à 12 000 militants.

- Le FLN refuse de réaliser tout accord avec le MNA : « *on ne s'allie pas avec les traîtres, on les abat* ». Attaque des maquis messalistes en Kabylie.
- 6 février : « Journée des tomates » : lors de l'installation du nouveau gouverneur, le général [Catroux](#) , Mollet est conpués à Alger. Il recule et place Robert [Lacoste](#) , plus proche des pieds-noirs.
- 14 février : création à Alger de l'UTSA.
- 15 février : saisie du matériel et fermeture du local de l'UTSA par la police.
- 16 février : déclaration de Guy Mollet sur sa politique en Algérie : « *cessez-le-feu, élections, négociations* ».
- 24 février : Ben Khedda, Abane et Aïssat Idir rédigent les documents nécessaires à la création de l'union générales des travailleurs algériens (UGTA). Inféodé au FLN, l'UGTA refuse l'unité syndicale proposée par l'UTSA et exige le monopole syndical.

## Mars 1956

---

- 8 mars : lettre ouverte du MNA aux députés français : « *pour une solution pacifique en Algérie* ».
- 9 mars : grève générale et manifestation de 30 000 travailleurs algériens contre les pouvoirs spéciaux en discussion au Parlement. 2 700 arrestations.
- 12 mars : l'assemblée nationale vote les pouvoirs spéciaux. Le contingent est alors engagé pour la première fois dans une guerre coloniale.
- Ralliement officiel des Oulémas au FLN.
- 26 mars : création de la Fédération de France de l'UTSA par Bensid Abderrahmane, Outaleb Mohand, Ahmed Bekhat, Semmach Ahmed, Ibrahim et Nadji Mohamed.
- 29 mars : Messali déporté à Belle-Ile.

## Avril 1956

---

- 11 avril : Le 11 avril, alors que l'Assemblée algérienne est dissoute, de nouveaux soldats du contingent sont envoyés. Il y a 400 000 soldats en juillet 1956 contre 200 000 en janvier 1956.
- 22 avril : Mendès France démissionne, en désaccord avec le gouvernement sur la politique algérienne.
- 22 avril : [Ferhat Abbas](#) , [Ahmed Francis](#) et [Tewfik El Medani](#) rejoignent le FLN
- 23-24 avril : arrestation de nombreux cadres de l'UGTA.
- 25 avril : appel de l'UGEMA à la grève illimitée des cours et entrée des étudiants dans le FLN et l'ALN.

## Juin 1956

---

- 26 juin : le Conseil de Sécurité de l'ONU refuse d'inscrire la question algérienne à son ordre du jour.

## Juillet 1956

---

- 5 juillet : grève générale lancée par le FLN, forte répression.
- 16 juillet : la confédération internationale des syndicats libres (CISL) affine l'UGTA et refuse l'UTSA.
- 21-23 juillet : autodétermination des Algériens, négociations avec le FLN.
- 26 juillet : Nasser nationalise la Compagnie du canal de Suez, le projet d'accord France-FLN échouera.

### **Août 1956**

---

- 20 août : Congrès de la Soumman (mise en place des fondements de l'Etat algérien).

### **Novembre 1956**

---

- 16 novembre : la question algérienne est mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'ONU.

### **1957**

---

- Janvier : Arrestation de plusieurs dirigeants de l'UTSA en France dont Bensid, Semmache et Nadji.
- 7-8 août : Embarek Filali libéré tient la première réunion de la commission administrative de la Fédération de France de l'UTSA.
- Février 1957 L'UTSA se développe et se structure dans la région parisienne, nord, est et centre.
- 26 février : arrestation des dirigeants de la Fédération de France, Mohamed Lebjaoui, Salah Louanchi, Taleb Ahmed.
- 27 février : parution du journal *La voix du travailleur algérien*.

### **Mai 1957**

---

- 1er mai : meetings et rassemblement de l'UTSA dans une trentaine de villes en France.
- 21 mai : chute du gouvernement Mollet

### **Juin 1957**

---

- Contacts Mohamed Maroc (MNA)-Mahsas-Ben Bella pour l'arrête de la guerre MNA-FLN.

### **Septembre 1957**

---

- 1<sup>er</sup> septembre : appel de Messali contre « les règlements de compte » entre Algériens. Désarmement par Filali des groupes armés du MNA.

---

## Décembre 1957

---

- 27 décembre : assassinat d'Abbane Ramdane (instigateur du programme politique du FLN, lors du Congrès de la Soumman)

## Breve biographie de messali hadj

En 1922 Messali adhère à la section française de l'Internationale communiste puis participe en 1924 à la création du parti communiste algérien en tant que « fédération » du PCF. Le PCF envoie Hadj en URSS de 1924 à 1926. Lorsqu'en 1926 Hadj Ali Abdelkader fonde l'Etoile Nord-africaine (ENA) Messali en devient le secrétaire général et confirme l'orientation marxiste du mouvement. Alors que l'ENA est dissoute en 1926, Messali fonde en 1931 la glorieuse étoile Nord-africaine, qui demeure une courroie de transmission du PC, avec un recrutement Nord-africain exclusivement prolétarien.

Début 1935 Messali Hadj est condamné à un an de prison pour « provocation de militaires à la désobéissance ». Il s'enfuit à Genève auprès de Chekib Arslan, grand leader panarabe.

En juillet 1935 il rentre en France, amnistié et y intensifie sa propagande, se préparant à étendre son mouvement à l'Algérie.

Exclu du congrès communiste de 1937, il inaugure une propagande tapageuse et est à nouveau condamné à deux ans de prison. Cela ne l'empêche pas, bien qu'inéligible, de se présenter aux élections cantonales d'octobre 1937 et de sa prison, d'arriver en tête du premier tour. Pourtant il lui faudra attendre 1938 pour pouvoir reprendre la lutte. Cependant, l'action est cette fois clandestine. Cela n'empêche pas les soutiens d'affluer et en [1937](#) il crée le [Parti populaire algérien](#) (PPA) qui est interdit en [1939](#). Le PPA reçoit des encouragements du neo-destour tunisien, des nationalistes marocains et de organisations panarabes. Messali sort de prison le 25 août 1939 mais le gouvernement, la guerre déclarée, estime prudent de l'arrêter à nouveau en octobre 1939.

En [1941](#), il est condamné aux travaux forcés et les manifestations demandant sa libération sont une des causes des [massacres de Sétif](#) en mai 1945. Cependant, sa stratégie réformiste est jugée trop modérée par une partie de la jeunesse nationaliste qui considère que le temps de la lutte armée est venu. La fondation du FLN et l'adhésion croissante que ce nouveau parti suscite en Algérie entraîne la marginalisation progressive de Messali.

En [1954](#), il fonde le [Mouvement national algérien](#) (MNA) qui s'oppose au [FLN](#) et qui est le seul parti d'inspiration [socialiste](#) à ne pas être absorbé dans le front combattant pour l'indépendance. Assigné à résidence à Angoulême (Charente), Messali Hadj perd peu à peu son influence. Messali Hadj n'obtient la nationalité algérienne qu'en [1965](#). Son rôle dans la fondation du nationalisme algérien est toujours minoré par les autorités algériennes actuelles. Il meurt en [1974](#) sans avoir pu revoir son pays natal.

## Bibliographie

AGERON Charles-Robert (sous la direction de), La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962, Armand Colin, Paris, 1997, 341p.

ARON Robert, Les grands dossiers de l'histoire contemporaine, Librairie académique Perrin, Paris, 1962, 378p.

ARON Robert, Les origines de la guerre d'Algérie, Fayard, Paris, 1990, 332p.

GALLISSOT René, Le Maghreb de traverse, Editions Bouchène, Paris, 2000, 395p.

HARBI Mohammed, Le F.L.N, mirage et réalité : des origines à la prise de pouvoir (1945-1962), éditions Jeune Afrique, Paris, 1980.

HAROUN Ali, La 7<sup>ème</sup> Wilaya, la guerre du FLN en France 1954-1962, Seuil, Paris, 1986, 527 p.

HIFI Belkacem, L'immigration algérienne en France : origines et perspectives de non-retour, L'Harmattan, Paris, 1985, 188p.

Le TOURNEAU Roger, Le nationalisme algérien, 1930-1955, Centre militaire d'information et de spécialisation pour l'Outre-Mer, 1955, 55p.

MASSARD-GUILBAUD Geneviève, Des Algériens à Lyon, de la Grande Guerre au Front Populaire, L'Harmattan, Paris, 1995, 536p.

MEYNIER Gilbert, Histoire intérieure du FLN 1954-1962, Fayard, Paris, 2002, 1000p.

MUELLE Raymond, La guerre d'Algérie en France, 1954-1962, Presses de la Cité, Paris, 1995, 231p.

MUELLE Raymond, Sept ans de guerre en France, Grancher, Monaco, 2001, 310p.

SIMON Jacques, Messali Hadj (1898-1974), la passion de l'Algérie Libre, Editions Tirésias, Paris, 1998, 244p.

SIMON Jacques, L'immigration algérienne en France, des origines à l'indépendance, Paris Méditerranée, 2000, 250p.

SIMON Jacques, Le massacre de Melouza, Algérie, juin 1957, L'Harmattan, Paris, 2006, 200p.

STORA Benjamin, Ils venaient d'Algérie : l'immigration algérienne en France, 1912-1992, Fayard, Paris, 1992.

VALETTE Jacques, La guerre d'Algérie des Messalistes, 1954-1962, L'Harmattan, Paris, 2001, 302p.

## Sources

---

## Sources manuscrites

---

### Archives départementales du Rhône

Chiffre de la population musulmane dans le département du Rhône, 1956, établis par la préfecture du Rhône, direction départementale du travail et de la main d'œuvre.

437 W 78 : état des commerces tenus par des Nord-africains

437 W 78 : synthèse mensuelle (mars 1956) des renseignements du ministère de l'Intérieur.

437 W 78 : contrôle de la gendarmerie mobile

437 W 80 : note sur le FLN

437 W 81 : attentats commis par le FLN, direction générale de la sûreté nationale au préfet, 1958.

437 W 81 : 10 juillet 1957, note sur l'action terroriste Nord-africaine, mesures préventives et répression de cette activité dans la 8<sup>ème</sup> région.

437 W 88 : note des Renseignements Généraux (RG), janvier, février, mars et mai 1956

437 W 88 : note des RG, février, mars, mai et juin 1956

487 W 80 : rapport sur la situation des travailleurs Nord-africains au centre de la Part Dieu.

487 W 80 : implantation du MNA en Métropole, juin 1959, direction générale de la sûreté nationale.

487 W 81 : la criminalité Nord-africaine dans la 8<sup>ème</sup> région pendant le premier semestre 1957, crimes et délits se rattachant à l'activité FLN et MNA.

487 W 81 : mars 1956, mesures préventives de contrôle dans les milieux Nord-africain. Note du préfet du Rhône au ministre de l'Intérieur.

---

## Sources imprimées

---

### Journaux

*La République*, 31 janvier 1957, Communiqué du FLN à Lyon.

Dossier de l'*Express* sur les luttes MNA-FLN, semaine du 24 au 30 avril 1987.

*Le Progrès*, année 1956 et 1957

*L'Echo-Liberté*, année 1956 et 1957

### Sources orales

Saad Abssi, chef superzone FLN de Lyon en 1960

Maamar Ouras, militant FLN à Lyon

René Codis, témoin d'attentats à Lyon